

# L'ORDRE

Quotidien de culture française et de renaissance nationale

Directeur-fondateur : OLIVAR ASSELIN

Un ordre imparfait  
vaut mieux que le désordre.

TARIF DES ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
En ville, par la poste . . . . .	\$9.00	\$4.75	\$2.50
Canada (hors de Montréal), Royaume-Uni, France et Espagne . . . . .	\$6.00	\$3.25	\$1.75
Etats Unis et Amérique du Sud . . . . .	\$6.50	\$3.50	\$1.85
Autres pays . . . . .	\$8.00	\$4.25	\$2.25

L'abonnement est payable d'avance par mandat-  
poste ou chèque affranchi, accepté et payable au  
pair à Montréal.

Deuxième année — No 13

Le numéro : 5 sous

Montréal, lundi 25 mars 1935

## Sur le budget

Toute la presse l'a constaté, les aggravations budgétaires frapperont surtout les riches, qui payaient déjà beaucoup et qui, naturellement, devront faire tous les frais de la législation sociale de M. Bennett; on dirait que le cabinet, poussé dans les reins par M. Stevens et préoccupé surtout d'essouffler l'opposition dans le « marathon » de la démagogie, ne veut pas donner le temps au pays de se remettre sur pied. Laisser se rétablir l'économie capitaliste tout en effectuant dans le contrôle des capitalisations les réformes exigées par la justice sociale, ce serait trop beau: n'est-il pas plus simple de « prendre l'argent où il se trouve », selon la formule socialiste, aujourd'hui admise par la plupart des « démocrates chrétiens » et les organes les plus autorisés de la Bonne Presse? Sauvons d'abord la barque ministérielle; après, l'on verra, si tant est qu'on puisse dominer les tempêtes qu'on aura déclanchées.

En réalité la barque ministérielle ne sera pas sauvée et le régime bennettiste prendra fin comme tous ceux qu'on aura voulu maintenir par des expédients contraires à tout principe de bon gouvernement; les conséquences de la politique actuelle ne s'en feront pas moins sentir, que les successeurs de M. Bennett soient les libéraux ou une alliance libérale-socialiste. Ce n'est pas pour rien qu'un ancien ministre de la Justice, intime de M. Mackenzie King, déclare que, la meilleure manière de montrer son mépris pour les projets de réforme sociale actuellement en discussion, c'est de voter pour. Naguère on eût pensé que la seule politique de bon sens serait de voter contre, sans vaines paroles. M. Lapointe a inventé là une nouvelle formule de procédure parlementaire que certain organe de la richesse anglo-saxonne trouve excellente, mais que les révolutionnaires se rappelleront quand il faudra mettre la main sur les biens des possédants.

Le ministre des Finances, M. Rhodes, annonce un excédent de \$20,000,000 dans le budget « ordinaire » et certain pense s'en autoriser pour qualifier ses calculs de « budget de prospérité ». Comme ce budget comporte 69,000,000 de déficit au chapitre des dépenses « extraordinaires », qui presque toutes seront aussi improductives que les allocations de chômage, même certains journaux sympathiques au ministère ne peuvent s'empêcher de trouver singulière la comptabilité ministérielle. L'excuse de M. Rhodes est que l'on compte de la même façon dans la plupart des trésoreries publiques de notre pays. Si les choses continuent, les ministres des finances fédérales, provinciales ou municipales nageront dans la prospérité jusqu'à ce que la faillite devienne indépassable. La Confédération canadienne a augmenté sa dette de quelque sept cents millions depuis 1930; l'année dernière seulement, le déficit qu'il a fallu combler par l'emprunt a dépassé cent millions. Ajoutez à cela le déficit global des provinces et des municipalités et vous aurez un grand total supérieur au budget national d'avant-guerre. La solution inévitable, dans le cas d'Ottawa, ce sera une nouvelle inflation fiduciaire, autre forme de la confiscation de la richesse. Plusieurs fois, un collaborateur de l'ORDRE, M. Jean-Marie Nadeau, a fait observer que la première condition de la restauration nationale résiderait dans l'esprit d'économie des gouvernements. Depuis cinq années qu'Ottawa était à même de constater cette vérité, ses hommes d'Etat n'ont songé qu'à exploiter la politiciaille ordinaire; ce n'est pas ainsi qu'un pays assainit sa situation. Par exemple, lorsque le coût de l'existence avait baissé d'un quart et d'un tiers, il n'eût pas été déraisonnable de réduire d'autant les pensions militaires, qui, établies à l'époque des prix les plus élevés, coûtent encore 45 millions; mais il y a dans le pays cinq cent mille soldats démobilisés dont le souffrage a son importance. Le seul chef de gouvernement, en notre pays, qui ait taillé dans les dépenses sans se préoccuper de déplaire aux partisans, est peut-

être à l'heure actuelle M. Hepburn; son expérience tendrait à prouver que cette politique n'est pas forcément contraire à l'intérêt électoral, mais il ne semble pas qu'elle doive trouver beaucoup d'imitateurs.

Le gouvernement d'Ottawa abaisse de \$7 à \$4 l'impôt sur les spiritueux. Cette réduction, réclamée par l'ORDRE, aurait pour effet d'enrayer la contrebande, dit un journaliste ministériel. C'est en effet un des résultats qu'il faut attendre de cette excellente mesure. Regrettons seulement que le cabinet s'y résigne à la veille du scrutin, alors qu'elle paraît être motivée bien plus par les besoins de la caisse électorale que par l'intérêt social.

En somme, budget d'expédient, comme ils le sont presque tous aujourd'hui, mais qui au point de vue électoral ne donnera rien ou pas grand chose.

Olivar ASSELIN

## Un anniversaire

Aujourd'hui 25 mars le BRIGAND fête son cinquième anniversaire. Pour nous ce n'est pas un mince plaisir de souhaiter longue vie à ce vaillant petit journal des missions chinoises auquel son directeur, le P. J.-L. Lavoie, s.j., a conservé toute sa fraîcheur et sa poésie du début. Peut-être parce qu'il a connu plus d'hommes que nous ou parce qu'il a étendu le domaine du Christ, le missionnaire regarde la vie avec un sourire si reconfortant que cela donne envie de mourir très vieux. Cette impression radieuse se dégage de quelques feuillets miméographiés — avec une habileté agréable — où le BRIGAND nous raconte chaque mois les légendes de la terre chinoise.

Dans ce numéro du 25 mars, le BRIGAND remercie tous ceux qui l'ont aidé dans ses pieuses rapines :

Ceux d'entre vous qui, dès la première heure, m'ont salué de leur sympathie; ceux qui m'ont dit: « j'ai pu tenir à ce jeu si long temps. Vous n'êtes pas sans vous douter de la somme de travail énorme que réclame la publication de ces feuillets; elles peuvent vous paraître très simples quand elles vous arrivent; mais elles ont coûté bien des heures de travail matériel fort pénible, sans parler du torticolis qu'il faut que je me donne chaque fois, pour les remplir de la première à la dernière avec les riens que vous savez par cœur.

Et puis, d'une telle persévérance, et sans malice contre mes façons de Brigand, vous devez vous dire: pour tenir à pareille besogne, ça ne prend que des sous... Pour, il faut l'être parfois en cette vie. Saint Paul en sut quelque chose. Sans être saint Paul, on n'a qu'à se rappeler que « Père », en chinois, se dit « fou » aussi.

Plus étonnant que mes saintes folies, il y a le courage de votre endurance. Vous m'endurez depuis cinq ans. Endurer n'est pourtant pas le mot. C'est choquer, d'ailleurs, gaver qu'il faudrait dire. Jusqu'aux moins ardents, les éternels silencieux, jusqu'à ceux qui semblaient indifférents à nos pirouettes qui se sont plu à me bercer... d'espérances: deux berceaux qu'il faudra jeter bien désormais remiser au grenier, puisque l'on ne se laisse plus bercer quand on a ses cinq ans.

Servir le bon Dieu avec esprit et les fins dernières avec modestie, cela doit valoir son homme à la plus haute hiérarchie des anges. C'est en tout cas plus utile que de se fourrer le nez partout, jusque dans l'administration et la politique, au nom de l'Eglise. Ecrivez donc au BRIGAND (en vidant vos poches pour lui), case 611, poste centrale de Québec. — L. P.

## Les bois russes en Angleterre

On sait que les importateurs anglais de bois de construction, groupés sous le nom de Timber Distributors Ltd, ont renouvelé récemment leur marché avec les Soviets, et qu'aux termes de ce nouveau contrat le gouvernement russe devait éventuellement réduire ses prix pour les maintenir inférieurs à ceux des autres vendeurs. Evidemment, une stipulation comme celle-là (dite fall clause ou « clause de réduction ») devait être fatale à nos exportateurs; elle était d'ailleurs contraire à la clause des accords d'Ottawa relative au commerce de l'Angleterre avec la Russie. Le gouvernement canadien a protesté, et contrairement à nos prévisions la fall clause a été éliminée. Les Soviets n'auront donc plus comme avantages que le meilleur marché des frets et, paraît-il, la qualité supérieure de leur bois. Les accords d'Ottawa stipulaient aussi, implicitement, l'exclusion du bois coupé et ouvré grâce au travail forcé; mais cette exclusion semble n'avoir jamais été appliquée. — Ol. A.

## FLAGRANT DÉLIT



— Misérable ! Vous avez croqué la pomme !...  
— Que voulez-vous, monsieur le garde-champêtre, je n'avais rien à me mettre sous l'Adam...

## Altissime politique

C'est celle de notre Talleyrand national : j'ai nommé, comme diraient nos grands orateurs, M. Ernest Lapointe.

Vous n'ignorez pas que pour donner le change sur la valeur, de plus en plus discutée et discutable, de ses mesures socialisantes et centralisatrices, imaginées aussi et surtout, je n'ai pas besoin de le démontrer, en vue du prochain « scrutin », M. Bennett a proposé (projet de loi no 39) de créer un Trust (avec une majuscule de respect social), trust en qui nos démo-chrétiens ont mis toutes leurs complaisances.

Ce trust, moins dangereux que les autres parce qu'il n'aura probablement pas les réserves intellectuelles nécessaires pour tenir bien longtemps, aura pour fonction de coordonner le travail des ministères, tâche que le président ne peut plus assumer parce qu'il est fatigué par les remords et qu'il... pleure (sur le triste sort ménagé aux Canadiens français dans la Confédération, sans nul doute). Le conseil « économique » du Canada devra aussi tenir des enquêtes et exprimer des avis (conformes) sur les problèmes sociaux et économiques.

Voici quelle sera la composition de ce haut et puissant conseil qui comprendra quinze membres désintéressés, étant donné qu'ils ne toucheront que leurs frais de déplacement. Le premier « minus » en sera le président, et le chef de l'Office fédéral de la Statistique, secrétaire. Quant aux autres charlatans, ils seront choisis de la façon suivante : sept au plus seront pris parmi les fonctionnaires et cinq dans les corps publics (sans jeu de mots). Les trois autres seront : sélectionnés parmi les marchands d'orviétan, les Laws et autres découvreurs de panacées.

Le conseil se réunira en principe deux fois l'an, mais son président pourra le convoquer plus souvent, s'il le désire. Comme la crise est terminée, s'il faut en croire les ministériels qui préparent les voies pour la venue de Baptiste aux urnes, notre pays entrera bientôt dans une ère de prospérité sans précédent et sans fin, celle-là. Le sublime de l'affaire, c'est que nous saurons enfin pourquoi nous serons « prospères » puisque, parmi les devoirs du futur conseil, le cinquième et dernier lui commande de « publier les rapports et les conclusions qui peuvent être réputés d'intérêt public », c'est-à-dire ce que le premier-ministre jugera utile et convenable aux cerveaux ratatinés de ses assujettis. Ah ! que nous allons apprendre de vilaines choses. Et sans parti pris, veuillez le croire.

C'est lors de la 2e lecture de ce mirifique projet de loi que le successeur de sir Wilfrid a fait preuve du puissant machiavélisme qu'il cache si soigneusement dans le cours ordinaire de la vie

parlementaire et qui le rend si dangereux.

La veille, sir George Perley, premier-ministre intérimaire, avait expliqué assez longuement l'objet du conseil économique, qui serait parfaitement justifié s'il servait, uniquement et sous une autre appellation, de graisse à rouage gouvernemental et d'eau forte à décapage « fonctionnariste ». Il avait cité, particulièrement, le passage suivant d'un rapport sur l'avenir industriel de la Grande-Bretagne : « Un Etat moderne a donc le besoin urgent de créer un département de penseurs qui s'éclaireraient les ministres de ce qui s'en vient et qui les conseillera sur toutes les grandes questions de politique économique. » (On dirait que les antiques sibylles reviennent à la mode.)

M. Mackenzie avait proposé de créer une sorte de présidence du conseil, un nouveau ministère dans le genre de celui qu'a institué M. Doumergue et dont le rôle serait d'alléger la tâche du premier-ministre qui n'a que son secrétaire à son service. Il a fait remarquer que la création d'un conseil économique comme celui que l'on veut mettre sur pied ajoutera simplement aux responsabilités déjà lourdes du chef du gouvernement. Il voudrait, de plus, séparer cette fonction de la seconde qu'on veut lui adjoindre, celle d'entreprendre des recherches sur les questions sociales et économiques. Il s'est demandé, en outre, si les seuls objectifs du projet de loi n'étaient pas « de permettre au Gouvernement de choisir, dans les divers départements, ses favoris de l'heure pour leur accorder des positions qui dureront encore quelques années... et d'enlever au Gouvernement la responsabilité qu'il a d'étudier les problèmes d'ordre économique et social pour en charger les épaules d'un groupe de personnes spécialement nommées, en qualité de conseil économique, pour la porter ». Pour ma part, cela m'étonnerait bien venant de M. Bennett, si désintéressé et si confiant dans le verdict populaire !

Pour en revenir à l'objet de mon article, je veux, sans insister plus longuement sur le reste de la discussion que je reprendrai s'il y a lieu, marquer l'inconséquence du loyal lieutenant du chef de l'Opposition, M. Jean-François Pouliot (Témiscouata) avait fait une charge à fond contre le projet de loi et montré son inutilité. M. Lapointe se leva pour dire quelques mots que je cite : « Je n'aimerais pas à différer d'avis avec mon honorable ami de Témiscouata, mais il me semble qu'on attache trop d'importance au projet de loi en le critiquant de la sorte. Ce bill ne renferme rien à mon sens. A cet égard, il est comme les autres articles du programme de réforme. Le plus tôt

nous l'adopterons, le mieux ce sera. »

Vous voyez que je n'exagérerais pas en comparant le député de Québec-Est au Prince puisqu'il pourra, devant ses braves électeurs de Saint-Sauveur, se donner les gants de s'être opposé au principe des réformes dites sociales tout en les ayant votées. Ou plutôt je me trompe : M. Lapointe n'est pas Machiavel. Il est le digne émule de M. Chéron de Lisieux et normand tout autant que lui, ce qui n'est pas peu dire.

Jules BAZIN

## Échos

Si jeunes et déjà « enjointes »

• On lisait dans la PATRIE de samedi :

« Les demoiselles Dionne sont maintenant rendues devant les tribunaux et ce qui est plus intéressant devant les tribunaux de Montréal.

« En effet une injonction accompagnée d'une action en dommages-intérêts au montant de \$10,000.00 vient d'être enregistrée au greffe de la Cour supérieure de Montréal par la Canada Starch Company of Montreal contre la St. Lawrence Starch Company, Limited, de Port Credit, Ont., manufacturier du Bee Hive Golden Corn Syrup.

« La demanderesse et la défenderesse font le commerce de sirop de blé d'Inde, employé dans le lait des cinq petites jumelles. La requérante demande à la Cour supérieure d'ordonner à l'intimée de cesser la publicité qu'elle fait de son produit, en déclarant et dans les journaux et à la radio que c'est de son sirop que l'on se sert pour les quintuplettes. La cause ne manquera pas d'intérêt. »

« Quand nous disons que les quintuplettes Dionne sont déjà « enjointes », c'est une manière de dire qu'elles figurent dans une affaire d'injonction, comme on dit dans notre Code de procédure; car celle qui est « enjointe », c'est la fabrique de sirop de blé d'Inde de Port-Credit. Mais comment se fait-il que nos sociétés de Saint-Jean-Baptiste n'aient pas songé à fournir les parents Dionne de sirop d'étable? Avec les bénéfices elles pourraient peut-être les détourner de la tentation de les exhiber dans les « vaudevilles » yankees moyennant finance. Il ne s'écoulera pas bien des années avant que la tutelle que M. Hepburn veut imposer aux enfants pour empêcher ce scandale (car c'en serait un, et de belle taille) ne devienne pour nos « patriotes » professionnels une question nationale, d'autant plus aiguë que ce sera aussi une question religieuse. — Ol. A.

## Le disque accusateur

• S'il présente des avantages pour beaucoup, le progrès a de sérieux inconvénients pour certains. Les insurgés catalans dont on instruit le procès actuellement doivent même le maudire cordialement. En effet voici, paraît-il, qu'on a trouvé le moyen de les confronter, au cours des interrogatoires, avec... leurs propres discours révolutionnaires enregistrés sur disques. On imagine l'effet de surprise que peuvent en tirer les juges pour le plus grand bénéfice de leur instruction; car il est difficile de contester des témoignages aussi fidèles. Va-t-on dire bientôt: Verba manent?

## Un musée « révolutionnaire » à Berlin

• C'est un musée qui tourne en dérision le marxisme, ses doctrines et ses chefs, et qui renferme les nombreux trophées conquis par les nationaux-socialistes au cours de quatorze ans de luttes. On y trouve un nombre considérable de drapeaux rouges arrachés aux socialistes et aux communistes, des étendards de la Reichsbanner républicaine, etc. Des figures de cire représentant, en caricature, les principaux chefs du marxisme et de la francmaçonnerie. Le public se presse particulièrement autour des fragments du monument funéraire élevé à Karl Liebknecht et Rosa Luxemburg dans un cimetière berlinois saccagé par les nazis.

## La dernière reine de Tahiti

• La reine Marataraa, veuve du dernier souverain de Tahiti, Pomaré V, qui donna son pays à la France en 1881, vient de mourir après une courte maladie.

Cette princesse d'une des îles enchantées de la Polynésie, née dans un hungalow royal de Papeete — elle était la fille d'une grande cheffesse — tahitienne pur sang fut une des idoles de Paris au siècle dernier. Paris fut conquis par sa rare distinction et son infinie bonté; par son élégance originale aussi, car la mode même s'inspira du pli Watteau de ses robes tahitienne.

Revenue dans son île natale, Marataraa ne cessa de manifester sa sympathie à la métropole en développant ardemment la propagande française à Papeete. Elle était décorée de la Légion d'honneur.

## L'énigme jaune

III

Tous les points d'interrogation qui se dressent devant les pays européens se dressent aussi devant l'empire japonais. La chancellerie de Tokio doit, comme tout le monde, compter avec les impondérables. La grande question qui se pose est la suivante : en cas de nouveau conflit, qui sera vainqueur? C'est une chose à laquelle personne ne pourrait répondre d'une façon certaine, bien qu'il y ait des chances considérables pour que le bloc anglo-saxon finisse encore par l'emporter contre la coalition germanique.

Ce ne serait pas la première fois que les hommes de Tokio se tromperaient dans leurs conclusions et dans leurs prévisions. Ils se sont trompés, par exemple, lorsque après la guerre russo-japonaise de 1904-1905, ils n'ont pas évalué à sa juste valeur l'influence de la coalition des nations blanches qui leur ont indirectement imposé le fameux traité de Portsmouth qui les dépouilla de tous les avantages gagnés pendant la guerre de Mandchourie. Ils n'ont également pas évalué à sa juste valeur la puissance de l'Entente pendant la dernière guerre. Une partie très importante, et non la moins influente, de la population japonaise — les cercles militaires entre autres — a cru, jusqu'au milieu de 1918, à une victoire possible de l'Allemagne. Une fois encore, les dirigeants nippons se sont trompés. Il n'y a donc aucune raison pour croire que le Gaimusho et les autres cercles politiques ne répèteront pas l'erreur du temps passé, qu'ils arriveront cependant à neutraliser par des manœuvres habiles.

On comprend donc, dans ces conditions, que le Gaimusho, le ministère des Affaires étrangères, hésite à lancer sa politique extérieure dans une voie qui pourrait être fatale pour le Japon. Car si d'aventure Tokio se rangeait du côté des puissances centrales (Allemagne, Pologne, Autriche, Hongrie) dans un conflit nouveau, il se pourrait bien que, en cas de défaite, il ait à payer les pots cassés. Et si c'était au Japon à régler la note ce serait le déclin certain de cette puissance orientale et son abaissement au niveau d'Etat secondaire.

Car, en matière de politique orientale, un des facteurs les plus décisifs de réussite est le prestige. « La face » comme disent les Chinois. Une défaite japonaise serait donc désastreuse, et les dirigeants nippons sont les premiers à le savoir. Ils sont donc obligés de rester dans l'expectative, jusqu'au moment où ils seront sûrs d'aller du côté du plus fort.

Cette politique est essentiellement asiatique; elle marque bien le réalisme qui dirige les hommes d'Etat d'Extrême-Orient. Le Japon prend une contre-assurance en matière politique et militaire en inclinant comme elle le fait actuellement vers l'Allemagne et la Pologne. Mais rien ne dit qu'en cas de conflit, les hommes de Tokio risqueraient la partie décisive en se tournant contre la Russie.

L'énigme japonaise reste entière: Il est difficile de vouloir la résoudre et dangereux de vouloir l'interpréter. Il est plus dangereux encore de s'appuyer sur des possibilités pour compter qu'on non sur les pays jaunes en cas de conflit mondial.

André BOWMAN

## Découverte d'un Poussin à Leningrad

La PRAVDA de Moscou annonce qu'un tableau inachevé, découvert dans les réserves de l'Ermitage, a été identifié par le professeur V. Miller, comme étant un Poussin. Le musée des beaux-arts de Moscou a d'ailleurs une esquisse de cette toile dont le sujet est emprunté à l'histoire romaine de Tacite. On rappelle dans la presse soviétique qu'on trouve dans les collections impériales russes de très beaux tableaux du peintre français, et que l'Ermitage possède notamment Polyphème, la Bacchante, Tancredi et Hermine.

Visiter un musée, c'est s'instruire en flânant. Le Musée Commercial et Industriel de Montréal, 540 est, rue LaSalle, possède plus de 20,000 échantillons de produits bruts et manufacturés de toutes les parties du monde. Ouvert au public tous les jours de 9 h. à midi, de 2 h. à 5 h.; les dimanches et jours de fête, de 2 h. à 5 h. Entrée libre. (1-c)

\* Voir la GAZETTE de vendredi.

LIVRES NOUVEAUX

Robert SENCOURT : Napoléon III, un précurseur. Traduit de l'anglais par Luce Clarence. Un volume in-8 : 20 fr. A Paris, chez Plon (8, rue Garancière).

L'ouvrage de M. Robert Sencourt s'impose, d'abord, par ses qualités littéraires : agrément du récit, vivacité du trait, pittoresque des descriptions. Il incorpore, ensuite, une masse de documents nouveaux, non seulement fournis par le duc d'Albe, la duchesse de Wellington, le duc de Morny, lady Burghclere et le cercle des gens distingués où l'auteur évoluait; mais par les Archives diplomatiques de Paris, de Vienne, de Rome et de Londres.

Ces documents permettent à M. Robert Sencourt de résoudre le problème, considéré jusqu'ici comme trop ardu, de la politique complexe de Napoléon III, une fois admis la fausseté des principes sur lesquels elle reposait. Grâce à une série de révélations, on voit s'éclaircir peu à peu l'histoire secrète du Second Empire. Le caractère mystérieux de Napoléon III, ses aventures personnelles, ses intrigues, nous deviennent bientôt familières.

Enfin — et voilà qui est surtout capital — M. Robert Sencourt nous montre en Napoléon l'homme en lequel les politiques et les sociologues d'aujourd'hui ont puisé presque toutes leurs idées. Napoléon III non seulement prévoit les questions qui nous préoccupent : chômage, crise commerciale, communisme, socialisation, mais il en indique ce qui en constituait selon lui la solution. Peu de livres sont aussi riches d'enseignements et d'un si vivant intérêt que celui de M. Robert Sencourt.

Violette TRÉFUSIS : Broderie anglaise. Roman. Un volume in-16: 12 fr. A Paris, chez Plon (8, rue Garancière).

Alexa est une femme de lettres anglaise, très célèbre et, malgré une vie qui, aux yeux des bourgeois, peut passer pour irrégulière, extrêmement convenable. On pourrait la surnommer la jeune fille prolongée. Alexa a une liaison. Son compagnon — intermittent — est lord Shorne qui une mère quelque peu rusée, dans la crainte d'un mariage indésirable, lui a jeté dans les bras. Cette lady Shorne, créature machiavélique, spirituelle, dans la plus pure tradition élisabéthaine, est en somme le meneur du jeu, et si le diable s'incarne parfois dans un corps féminin, il a bien dû choisir celui de cette aristocratique personne.

Alexa pense beaucoup à cette femme que John voulait épouser. Le passé et le présent sont rivaux. Alexa, comme le lierre, s'attache. Comme le lierre on essaie parfois de l'arracher et elle souffre.

Alexa ne triomphe que sur un terrain, le sien, la littérature, et c'est pourquoi elle accueille avec joie cette débutante qui veut la connaître et a besoin de ses conseils. N'est-ce pas aussi parce que c'est Anne, la fiancée abandonnée de John? Enfin elle connaît ce visage, cette voix qu'elle a dans ses rêves jaloux parés de toute la vénéusté qui lui manque.

Mais devant la tasse de thé et les scones, coup de théâtre. Sur son terrain Alexa perd pied. Mais elle gagne où elle croyait perdre. On retrouve dans ce charmant roman les dons magiques des romancières anglaises, ces dons qui avaient fait le succès des premiers romans français de Violette Tréfusis. Sortie de secours, et cet Echo qui retient l'attention du jury Fémina. On pense à Virginia Woolf, à Rosamond Lehmann. Les techniciens du roman admireront le tour de force qu'il représente.

Mme Violette Tréfusis, Anglaise d'origine, écrit tantôt en français, tantôt en anglais. Elle mêle au charme britannique quelques brins d'ironie bien français.

Octave AUBRY : Sainte-Hélène; T. I. La captivité de Napoléon; T. II. La mort de l'Empereur. Les deux tomes : 25 francs.

Un livre capital ouvre la nouvelle collection « L'Histoire » de la Librairie Flammarion. La publication de l'ouvrage de M. Octave Aubry, Sainte-Hélène, en deux volumes : La captivité de Napoléon et La mort de l'Empereur, peut, en effet, être regardée comme une date littéraire.

Cette grande étude, attendue depuis plusieurs années, et dont, au fur et à mesure de sa composition, la REVUE DES DEUX MONDES a donné d'importants fragments, présente le tableau complet, scrupuleux, définitif, de la captivité et de la mort de Napoléon. Pour la première fois, avec une impartialité qui ne sera sans doute pas sans soulever des surprises et des colères, toute la vérité est dite sur la détention de l'empereur. Il n'y a plus, désormais, de « mystère de Sainte-Hélène ».

De par son séjour à l'île illustre et tragique comme de par ses recherches dans les archives anglaises et principalement dans l'immense fonds que constitue, au British Museum, les papiers de sir Hudson Lowe, pour la plus grande part inexploités jusqu'ici, M. Octave Aubry s'est senti capable de poster enfin la lumière sur l'un des événements les plus douloureux de l'Histoire.

Il explique le véritable esprit des gouvernements anglais en 1815 et, les lavant du reproche d'avoir voulu faire mourir Napoléon sur un rocher affreux et malsain, leur impute en revanche d'autres fautes graves et sans excuse qui modifient mais n'atténuent pas leur responsabilité. Il montre ce qu'était réel-

lement Sainte-Hélène, trace le caractère exact du gouverneur, expose le rôle irritant des deux entourages, celui de l'Empereur et celui de Lowe; il relève enfin, sur la vie intime, les rapports de Napoléon avec ses compagnons, sur ses tenaces espoirs, ses occupations, son lent déclin, son agonie, des documents inédits d'une telle importance que l'idée qu'on s'en faisait jusqu'ici s'en trouvera transformée.

Octave Aubry n'a pas voulu dessiner de Napoléon une figure idéale; il peint un grand homme, mais un homme profondément complexe et divers dans son malheur, souvent dur, parfois injuste, qui d'ailleurs s'apure et s'ennoblit à mesure qu'il va vers la mort. D'un pareil livre, l'Empereur ne sort pas diminué. « Le génie, écrivait Goethe n'a rien à craindre de la vérité. » Jamais cette maxime n'aura paru plus certaine que pour ceux qui liront Sainte-Hélène.

Le prochain ouvrage publié dans la Collection « L'Histoire » sera la Vie de Jésus, par M. François Mauriac, de l'Académie française.

Jules AURIC

Au sujet d'un barbier qui se croit médecin

(Du JOURNAL DE L'HÔTEL-DIEU)

Lui dans le supplément illustré de la PRESSE, numéro du 16 février, sous la photo d'un bonhomme à l'air inspiré : « Monsieur Elso Desjardins, diplômé de l'Université de Montréal en bactériologie, dermatologie et hygiène sociale appliquée » (sic).

Curieux d'en savoir plus long sur cette brillante étoile apparue au firmament médical canadien, j'ai fait enquête et voici ce que j'ai pu trouver.

L'Elso est barbier-coiffeur. Il a suivi un cours à l'Université et ses maîtres lui ont décerné un beau parchemin coiffé d'un supercoiffeur « chapeau ». Lisez et gaussez-vous :

ÉCOLE D'HYGIÈNE SOCIALE APPLIQUÉE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL Section (sic) des Barbiers-Coiffeurs Ba - bi - bi - bo - bu et coetera. LE DIRECTEUR Dr Machin.

Au temps de ma jeunesse carabinée, j'ai conduit quelques monômes, assez bien réussis pour l'époque. S'il faut tout avouer, aucun ne m'a pleinement satisfait. Ça manquait d'envergure, d'imprévu, de cocasserie. C'est pourquoi je sèche de dépit, présentement, en songeant aux magnifiques processions qui bientôt défileraient de la colline montréalienne sur Ville-Marie (avec deux r).

C'est alors qu'on verra Desjardins bras dessus bras dessous avec les Doyens des grandes Facultés. C'est alors qu'on verra, confondus dans la plus ahurissante promiscuité, les aspirants-médecins et les embaumeurs, les philosophes et les... pognologistes (du grec, pognon, barbe).

C'est alors qu'on entendra claquer dans le vent la bannière de E. E. Ma. (étudiants en manicurisme) et celle des L. A. V. C. (Ligue des apprentis-vidangeurs certifiés).

(La suite aux calendes grecques.)

Dr LEOPARD

Article qui pourrait également s'intituler : « Nouveau titre universitaire ». O. A.

A propos des concours d'agrégation

Les agrégés de la Faculté de médecine, nommés au concours, ont mis drapeau au vent. Ils se sont réunis, vendredi dernier, pour protester « respectueusement et fermement » contre la nomination — sans concours ! — d'un agrégé, ce qui lèse leurs droits en même temps qu'un principe établi depuis plus de sept années. Voici les faits.

En janvier 1928, pour éviter une poussée trop intense des jeunes « retour d'Europe » vers l'enseignement universitaire, pour établir un choix judicieux des futurs professeurs et pour éloigner autant que possible le « coup de piston », la Faculté de médecine institue un concours (épreuve clinique, épreuve orale et thèse), dont le jury est chargé de discerner les candidats les mieux qualifiés. Le 5 juin 1928, résolution officielle. Mais en même temps deux chirurgiens reçoivent du secrétaire de la Faculté une lettre leur annonçant qu'en raison des services qu'ils ont rendus à l'enseignement et de leurs années de service militaire ils sont nommés agrégés en exercice.

Le 12 juin suivant, deux médecins demandent à passer le concours. L'un d'eux est militaire, décoré par le gouvernement français pour sa conduite sur les champs de bataille. Quand il parle de faire valoir ces titres, on lui fait comprendre que la guerre est finie, qu'une épreuve scientifique illustrerait davantage les travaux qu'il a déjà publiés, qu'il vaudrait mieux se présenter au concours, qu'il serait plus logique de... qu'il serait préférable que... Bref, devant toutes ces bonnes raisons il s'incline, et il est bril-

lamment nommé au premier concours. Depuis, de nombreux militaires (1914-1918) — ils sont cinq ou six, croyons-nous ! — ont accepté le concours médical sans mettre de l'avant leurs titres guerriers, qui n'ont rien d'universitaire. Et beaucoup d'autres médecins aussi ! Si bien que les agrégés de la Faculté de médecine, nommés au concours, sont aujourd'hui vingt-six.

Or, ne voilà-t-il pas qu'un nouvel agrégé vient d'être nommé en catimini. La raison officielle ? Encore cette vieille rengaine de service militaire, sortie des mites, où l'avaient relégué tous les médecins militaires, agrégés en exercice, en s'inclinant devant la résolution de juin 1928. La raison véritable ? Nous aimons mieux n'en pas parler, car elle n'est pas très, très belle...

Quoi qu'il en soit, le procédé est fort cavalier pour les agrégés. Et l'on s'étonne beaucoup, en certains milieux, qu'il n'y ait eu qu'une seule voix au conseil de la Faculté, celle du vice-doyen, pour stigmatiser cet abus, qui cache, sous les savons, des menées dont la mesquinerie n'échappe à personne, aux agrégés moins qu'à tous autres.

Devrions-nous dire aussi qu'il existe un « comité de concours » (sic), lequel n'a jamais été consulté, et que, il y a deux ans, on a refusé au candidat qu'on vient de nommer le droit de se présenter au concours, comme n'ayant pas subi l'épreuve préliminaire d'assistant et comme n'ayant publié aucun travail scientifique.

La récente protestation, adressée au chancelier de l'Université, au sénat universitaire et à la Faculté de médecine, a été signée par les vingt-six agrégés nommés au concours. Elle insiste sur le fait qu'aucune amonition ne l'a dictée et qu'on a uniquement tenu à sauvegarder le principe du concours. Elle demande aussi à la Faculté de reprendre cette nomination et de faire suivre au candidat la voie commune. Tous les agrégés le recevront à bras ouverts.

En marge de cette protestation, il y aurait mille considérations à faire. Il y aurait un petit documentaire fort intéressant à écrire sur les dessous de la vie hospitalière et de l'enseignement universitaire. Nous nous réservons le droit d'y revenir, si nos agrégés ne savent pas se faire donner raison.

L'ESCALAPE

Statistiques météorologiques

La direction du Bureau des statistiques de la province de Québec nous écrit :

J'attire votre attention sur notre nouveau Bulletin Météorologique, dont vous constaterez sans doute la très importante transformation. Jusqu'au mois de janvier, ce bulletin n'était qu'une feuille de température indiquant, pour un mois seulement, la précipitation et le degré de chaleur des diverses régions de la province. Le mois dernier, nous avons amélioré cette publication en donnant la moyenne de précipitation et de température pour le mois correspondant des quatre années précédentes et pour les trois mois précédant immédiatement janvier. C'était déjà un progrès considérable.

Mais voici que la Commission des Eaux Courantes de la province de Québec complète les renseignements qu'elle fournissait déjà à l'Office de la Statistique, en y ajoutant les heures d'insolation de dix régions québécoises, la pression atmosphérique, le degré d'humidité; la latitude, la longitude et l'altitude des divers postes d'observation, ainsi que les groupes de rivières qui forment le bassin hydraulique de chaque territoire.

Avec ces renseignements nouveaux, nous possédons désormais l'un des bulletins météorologiques mensuels les plus complets et les plus instructifs de l'Amérique du Nord. Surtout, nous avons conscience, en faisant ces améliorations, de rendre service à l'industrie hydraulique et à l'agriculture, qui ont besoin de savoir les conditions atmosphériques de chaque localité du pays. Ceux qui auront assez de prévoyance pour conserver notre bulletin sauront, au bout de trois ou quatre ans, quelles sont les régions de la province de Québec les plus ensoleillées, les plus humides, les plus pluvieuses ou les plus sèches. Ils auront, en outre, une notion exacte de la fréquence des divers phénomènes météorologiques dans chaque région et ils pourront se guider en conséquence dans leur activité industrielle ou agricole.

La précipitation dont il est question ci-dessus est celle de la neige et de la pluie. Les phénomènes météorologiques mentionnés par la direction sont des aurores boréales, l'épaisseur de la couche de neige, l'état des routes, etc., à des dates déterminées et sur certains points de la province, et ainsi de suite.

A beaucoup de gens ces statistiques ne seront pas utiles et nous serons de ceux-là tant que nous n'aurons pas changé d'habitudes. Certains autres en tireront sans doute grand profit. C'est pour eux qu'elles sont publiées.

Encore un double suicide en avion

Cette fois en Suisse

Un drame qui rappelle la récente tragédie aérienne au-dessus de l'Angleterre s'est déroulé il y a quelque temps dans le canton de Bâle-campagne. M. Charles Rieter, instituteur à Lausen, canton de Bâle-campagne, et Mlle Antoinette Joery, se présentaient un soir au parc d'aviation de Bâle pour faire un vol circulaire au-dessus de la contrée.

Arrivés au-dessus du village de Lausen et sans que le pilote ait pu intervenir, les deux voyageurs se sont précipités dans le vide. Leurs corps ont été retrouvés affreusement mutilés.

On ignore encore les motifs de ce drame.

REVUE DE LA PRESSE CANADIENNE

La Confédération et les provinces

Nous avons souvent montré ici l'inégalité de traitement que les provinces du Canada reçoivent de la Confédération. La PATRIE apporte de nouvelles précisions sur cet important sujet. On n'y reviendra pas trop souvent car il est nécessaire d'ouvrir les yeux de ceux qui persistent à croire que la Confédération a été et est encore un bienfait pour les Canadiens-Français.

Depuis 1929, écrit en substance notre confrère, les provinces ont reçu du pouvoir central ne assistance fort inégale.

Inutile de dire que, en proportion de ses besoins, c'est la province de Québec qui a été traitée avec le plus de parcimonie, le gouvernement fédéral prenant avantage du fait que notre province avait eu la prudence de ne pas s'endetter et que ses finances, il y a cinq ans, étaient florissantes. Notre province, d'autre part, en la fierté de s'adjoindre ses propres ressources autant qu'il lui était possible. Celles de l'ouest, au contraire, et jusqu'à un certain point les provinces maritimes ont cherché autant que possible à se reposer sur le gouvernement d'Ottawa.

Quelques précisions :

A l'heure présente, les provinces de l'ouest autant que jamais attendent d'Ottawa leur salut; mais, ainsi que celles du littoral de l'Atlantique, elles attendent du pouvoir central de vastes subventions en sus des secours qu'elles reçoivent en raison de la crise. Ainsi, des commissions royales ont recommandé à Ottawa de verser 5 ou 6 millions de dollars à l'Alberta et autant à la Saskatchewan, sommes auxquelles elles auraient droit en rapport avec la rétrocession de leurs ressources naturelles. Une autre Commission royale a recommandé un substantiel relèvement de la subvention annuelle fédérale attribuable à chacune des trois provinces maritimes. Antérieurement à 1924, la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick et l'Île du Prince-Édouard recevaient respectivement, du subsidie fédéral, \$55,000, \$50,000 et \$372,000. A la suite de l'enquête Duncan, ces sommes furent temporairement portées à \$1,528,000, \$1,250,000 et \$497,000. Et la Commission présidée par sir Thomas White propose de les augmenter encore à \$1,953,000, \$1,550,000 et \$647,000 respectivement.

Le confrère montre ensuite l'injustice de ce traitement en indiquant la différence que cela représente en regard du chiffre de la population des provinces et, surtout, en proportion des impôts que chacune paye à la Confédération.

Aux nouveaux chiffres, le subsidie fédéral, dans les provinces maritimes et en proportion de la population, ressortirait à environ \$4 par capita, tandis qu'il est inférieur à \$1 par capita dans la province de Québec et l'Ontario. Toutefois, comme ces deux dernières provinces paient les neuf dixièmes ou plus de l'impôt fédéral, le chiffre de leur subsidie importe peu, puisqu'elles ne le paient en quelque sorte à elle-même. Mais elles ont bien lieu de s'élever contre un accroissement des subsides aux autres provinces qui ne serait pas justifié par la plus impérieuse nécessité.

Et pourtant s'il est vrai que la crise a durement atteint les provinces de la Plaine, il ne faut pas considérer comme négligeable le mal qu'ont fait aux provinces du centre et de l'Est le chômage industriel et le marasme de l'agriculture. La PATRIE aurait pu rappeler en même temps que si la crise est si pénible dans l'Ouest c'est le résultat de la mégalomanie qui a été le péché mignon des provinces de l'Ouest jusqu'à la crise, mégalomanie encouragée à cette époque par tous nos gouvernements fédéraux. Car l'inégalité des provinces devant la Confédération ne date pas de la crise : elle est congénitale au régime qui, pour faire consentir certaines régions du pays à l'accepter, a fait aux plus jeunes provinces toutes les concessions qu'elles ont exigées, toutes les promesses qu'elles ont désirées. Bien avant la crise l'Ouest était l'enfant gâté de la Confédération canadienne. Si les vieilles provinces s'en plaignaient moins alors, ce n'est pas qu'elles n'avaient pas lieu de le faire, mais qu'elles avaient moins de raisons qu'aujourd'hui de le faire. Mais cela en est arrivé à un point où cela n'est plus tolérable.

La crainte de l'électeur...

Pour le SOLEIL c'est la crainte de l'électeur qui a décidé notre gouvernement tory à ne pas abandonner les chômeurs après le mois de mars comme il s'était proposé de le faire.

Sous l'effet des protestations de la plupart des administrations provinciales et municipales, et à la veille d'une réunion plénière à Montréal des maires de toutes les villes importantes du Canada, le gouvernement fédéral revient sur l'injuste décision qu'il avait annoncée, de ne plus participer, à partir du 31 mars courant, aux secours directs des chômeurs.

A la veille des élections, la députation conservatrice a été prise de peur, devant la détermination de ses chefs de couper les vivres aux malheureux. Elle a réproché crûment à ses ministres que si cet acte de cruauté était accompli, il lui serait impossible de se présenter devant l'électorat des centres urbains. Devant cette menace, le cabinet tory est revenu au sens commun. Pour que les pauvres gens n'aient pas trop à souffrir de la politique, nous nous réjouissons de ce virtement d'opinion du gouvernement fédéral.

Il reste à voir quand et comment il entreprendra les travaux publics qu'il a également promis et injustement retardés. A Québec, plusieurs centaines de familles ont vainement attendu, depuis la dernière session, qu'on utilisât les quelques centaines de mille dollars versés à la dernière session pour l'extension des services du port. L'histoire de cette incurie administrative ferait un chapitre intéressant, nous affirmant certains témoins de M. Dupré.

La triste histoire que nous vivons sera très drôle à lire dans quelques générations.

Bilinguisme unilatéral

Au DEVOIR, O.H. dit combien il est difficile de faire entrer dans la tête des Anglo-Canadiens l'idée que les Canadiens-Français doivent être traités de la même façon que les autres Canadiens.

Les journaux français disposeront de la version française du discours de Trône. C'est le résultat, nous écrit-on d'Ottawa, et de l'interpellation de M. Maxime

Raymond, et de l'intervention personnelle de M. Maurice Dupré. Félicitons ce député libéral et ce ministre conservateur; mais notons ce fait malheureux que, de lui-même, le premier ministre intermédiaire, M. Perley, ne parait pas avoir pensé que cela fût chose praticable ou opportune.

L'idée que les Canadiens de langue française doivent être traités de la même façon que leurs concitoyens de langue anglaise entrera bien difficilement dans la tête de bon nombre d'Anglo-Canadiens. Et c'est de quoi, du reste, plusieurs des nôtres sont joliment responsables par la faiblesse avec laquelle ils ont accepté oubliés et mauvais traitements.

Ce dernier incident nous rappelle, avec cet état d'esprit de tant d'Anglo-Canadiens, la nécessité de protester contre toutes les injustices, d'agir énergiquement partout et toujours, si nous ne voulons point être traités en inférieurs. Il nous rappelle aussi que les réclamations ont chance d'aboutir.

Peut-être, mais combien de fois faut-il réclamer avant que cela « aboutisse » ? Alors que M. Dupré essaye de faire croire à la bonne volonté de l'administration fédérale et de l'élément anglais en général, alors que certains gens veulent nous convaincre que la situation du français s'est tout de même améliorée, voici qu'à la Banque du Canada les incidents se multiplient au sujet du français. On avait déjà signalé que le premier bilan hebdomadaire n'avait été publié qu'en anglais. On avait promis que les autres nous donneraient satisfaction... mais toujours avec un retard. Or le second bilan a aussi paru en anglais. Et pourtant d'après le correspondant du DEVOIR à Ottawa, M. Towers a été mis au courant du fait et c'est le gouverneur lui-même qui avait promis de nous donner satisfaction. Mais...

Voici ce qu'écrivait E.B., vendredi, au sujet de ces rapports hebdomadaires :

Le premier était daté du 13 mars, mercredi de la semaine dernière.

A cette occasion, le jeune gouverneur de la banque, M. Graham Towers, homme charmant, d'une aménité incomparable, avait convoqué les courtoises parlementaires à son bureau de l'édifice Victoria, pour leur remettre lui-même ce premier rapport et, au besoin, le leur expliquer.

Le premier rapport n'avait été préparé et imprimé que dans la seule langue anglaise. Le représentant du Devoir demanda à M. Towers si la coutume du rapport unilingue allait s'établir ou si, au contraire, la Banque du Canada ne jugerait pas à propos de publier ses rapports dans les deux langues officielles.

M. Towers répondit sans hésiter que la publication des rapports se ferait en anglais et en français. Le premier cependant n'avait été qu'en anglais. Le gouvernement annonce aux courtisanes qu'il leur adresserait des copies du rapport hebdomadaire chaque jeudi, à leur bureau du Parlement.

Après avoir reçu une promesse du gouverneur lui-même, on pouvait avoir confiance sans doute. Une semaine se passe donc : Le deuxième rapport vient de paraître. Les courtisanes de langue française ont reçu, comme les autres, un copie du rapport en langue anglaise seulement.

Faudra-t-il soulever tout un incident, protester de partout pour obtenir ce rapport hebdomadaire en français ? On le dirait. Il ne s'agit pourtant pas d'une chose bien extraordinaire. Le rapport hebdomadaire de la Banque du Canada est une courte formule de bilan; d'un côté le passif, de l'autre, l'actif. Il suffirait de traduire une fois pour toutes les quelques mots de la formule. Hebdomadairement, il n'y a que les chiffres qui varient.

A noter cependant que la Banque du Canada — c'est peut-être la conséquence de l'incident — a marqué la première assemblée de ses actionnaires — a fait installer deux plaques en bronze à la porte de l'immeuble Victoria. L'une des deux est en français.

Et voilà ! Si nous ne sommes toujours sur la brèche, si nous cessons un instant de talonner l'administration, de réclamer partout et toujours, le français disparaît comme par sublimation. D'eux-mêmes nos compatriotes anglophones ne prendraient jamais l'initiative de faire au français une place, même petite, même insuffisante. Comme l'écrit plus haut O.H., cela leur entre si difficilement dans la tête !

En définitive, c'est l'ILLUSTRATION qui a raison : notre bilinguisme est unilatéral, c'est-à-dire exigible de nous seuls. A Québec comme à Ottawa, un fonctionnaire canadien-français doit être bilingue ; mais cela n'est aucunement nécessaire pour un fonctionnaire anglophone puisqu'on ne l'exige pas de lui.

N'y allons donc pas par quatre chemins. Plusieurs journaux font des commentaires, ces jours-ci, sur l'unilinguisme et le bilinguisme des fonctionnaires. Les

L'imprimerie de la Patrie exécute les travaux les plus difficiles. Demandez nos prix. Tél.: LA 3121.

CARTES D'AFFAIRES Tous les grands hebdomadaires parlent CANADIE — JE SUIS PARTOUT MAHIANNE — GRINGOIRE Toutes les dernières nouveautés en librairie Librairie J.-A. PONY Ltée 554 est, rue Sainte-Catherine HA 2572

FAITEN DE METHOT VOIRE LIBRAIRE LANCASTER 4708 325 est, rue Sainte-Catherine

L'EURODONAL n'a jamais été égalé. Depuis vingt ans, l'homme de bien, l'homme de combat; goutte, gravelle, rhumatisme, artériosclérose, obésité. Prenez un verre d'EURODONAL tous les soirs: c'est un gage de santé.

Les bibliophiles de bon goût s'adressent à LA RELIURE PHILIPPE BEAUDOIN 170 ouest, rue Craig PLateau 4033

faits sont beaucoup plus simples: au fédéral comme au provincial, on exige des Canadiens français qu'ils parlent l'anglais, mais on n'exige pas des anglophones qu'ils parlent le français.

Essayez de faire parler notre langue au sous-trésorier, M. Williams, à Québec. Essayez de faire parler français à tel homme d'ascenseur de la Douane, à Montréal, et attendez la réponse.

Il paraît qu'il en fut toujours ainsi et que même les choses ne sont améliorées. Il est certain, parlant d'une expérience pratique qui ne remonte pas au-delà de vingt ans, qu'on se fait mieux servir en français aujourd'hui qu'en 1910.

Mais l'essentiel reste: le bilinguisme n'est exigible et exigé que de nous. Même dans les magasins...

Notre province, c'est un fait connu, a toujours été et est encore la seule à reconnaître le bilinguisme dans la pratique et d'une façon complète, comme elle a toujours été et est encore la seule à accorder à ses minorités un traitement équitable. Elle a même été d'une largeur d'esprit telle que dans sa crainte de causer quelque injustice ou même quelque mécontentement à la minorité ou de faire quelque accroissement à son égard elle s'est montrée parfois plus généreuse envers l'anglais et les anglophones qu'envers les siens. C'est ce qui a amené l'état de chose que signale l'ILLUSTRATION, c'est ce qui fait que même dans le Québec le bilinguisme est en grande partie unilatéral. Cette attitude trop conciliante est peut-être pour quelque chose dans le sort qu'on nous fait dans le reste du pays.

Pourquoi devant la mauvaise volonté des «autres» notre province ne prendrait-elle pas l'initiative de donner au pays tout entier une leçon de bilinguisme en faisant régner intégralement et bilatéralement dans le Québec? En exigeant des fonctionnaires anglophones qu'ils soient vraiment bilingues comme le sont les fonctionnaires canadiens-français, on ne causerait aucune injustice aux premiers et l'on serait plus équitable envers les derniers. Pourquoi le bilinguisme unilatéral se pratique-t-il sur notre dos même dans notre province?

Georges LANGLOIS

La tribune du lecteur

La rédaction de l'Ordre n'est responsable ni des idées ni de la forme de ce qui paraît sous cette rubrique.

Les émissions de CKAC

Sherbrooke, 21 mars 1935

Monsieur Olivier Asselin, directeur de l'ORDRE.

Pourquoi ne protestez-vous donc pas contre le sabotage organisé du français au malheureux poste CKAC dont les émissions atteignent les bas-fonds de l'insignifiance et de la bêtise. Monsieur Lalonde et ses acolytes, Wendell, Lalonde, Malouin, Bourassa et compagnie, semblent s'être concertés pour anéantir le français à CKAC. Le « jazz » américain tend à remplacer la chansonnette française, dont le répertoire, contrairement à CRCM et CHLP qui le renouvellent constamment, n'a pas été renouvelé depuis deux ans. De plus, M. Wendell a la fâcheuse manie de remplacer un programme de chansonnettes par de la musique quelconque.

Mais le comble, c'est l'irritante manie, dont sont possédés les annonceurs, d'employer l'anglais à tout propos. Monsieur Asselin, dépêchez-vous donc d'y mettre ordre, sinon la petite clique d'abrutis continuera sa sale besogne suivant le mot d'ordre qu'elle paraît avoir adopté: « PAR DES ABRUTIS, POUR DES ABRUTIS ».

Guy BACHAND

N. de la Direction. — La Direction n'est pas en état de dire ce qu'il en est à l'heure actuelle des émissions de CKAC. Elle a eu seulement, dans le passé, l'occasion de constater qu'il y avait dans le personnel de ce poste des abrutis, et qui y sont restés.

L'ORDRE est édité par les Editions de l'Ordre limitée (cette bouffonne désignation est imposée par le seul gouvernement français d'Amérique) et imprimé par la Cie de Publication de la Patrie limitée, 180 est, rue Sainte-Catherine, Montréal.

EXCURSION

QUÉBEC

\$3.25 aller et retour de MONTRÉAL VENDREDI soir et SAMEDI 29-30 MARS

DÉPARTS: VENDREDI, de la gare Viger 11.55 p.m.; SAMEDI, de la gare Viger 8.10 a.m., 5.30 p.m. et 11.55 p.m.; de la gare Windsor 9.30 a.m. et 11.30 p.m.; de la gare Bonaventure 12.00 midi et 8.00 p.m. RETOUR par trains réguliers du C.P. ou du C.N. jusqu'à LUNDI soir, 1er avril.

Voitures de lère classe. Autres bagages enregistrés. PACIFIQUE CANADIEN CANADIAN NATIONAL

# LA PENSÉE ÉTRANGÈRE

## France légère et France sévère

Entretien avec François Mauriac

C'est dans une catacombe de Rome que je connus François Mauriac. Nous allions en file dans le boyau rocheux, et Mgr Foulle, qui tenait la tête, élevait un flambeau de cire dont la lueur décapait devant moi en silhouette les épaules hautes et étroites de Mauriac.

Je jetais en passant des regards curieux aux parois de pierre régulièrement évidées et formant des couchettes étagées, me répétant que chacune d'entre elles avait contenu un corps humain. Mais le prêtre et l'écrivain ne s'arrêtaient que lorsqu'une plaque de pierre ou parfois de marbre scellait un rayon de la macabre bibliothèque, témoignant qu'un squelette git encore là, inviolé. Mauriac se penchait pour lire sur la plaque une inscription maladroïtement tracée, suivie parfois d'une simple palme indiquant que c'était là le cadavre d'un martyr. La lumière plaquait alors sur la pierre inégale le crâne mince et long de l'écrivain. L'obscurité environnante, le silence, la destination sinistre du lieu, et le vent froid qui, par moments, faisait vaciller notre flamme, tout s'accordait à faire du caractère de l'œuvre de Mauriac. Lui, cependant, de son étrange voix enrouée, se plaignait passionnément de n'être pas ému, sans qu'on pût déceler s'il en avait du regret comme artiste ou du remords comme chrétien.

L'avenue Théophile-Gautier est sans charme, cet immeuble neuf est sans mystère et l'appartement de Mauriac est d'un modernisme de bon goût, sans originalité frappante. Je ne me trouve pas ici dans un « climat » Mauriac. L'écrivain se prête de bonne humeur et en plaisantant à nos dessein photographiques. Malgré lui, pourtant, sous l'assaut brutal du projecteur, il renverse son visage en arrière avec une crispation d'effacement. Mais, tout de suite, il reprend la pose, cherchant d'un mouvement jovial à effacer cette grimace et ce soupire dévolé. Je ne quitte pas des yeux ses longs doigts crispés sur des genoux aigus. Le pouce est prodigieusement élargi, et, par moments, il se raidit nerveusement. C'est un petit drame intense que révèle le frémissement de ces mains. Une volonté de courtoisie courbe et dompte la révolte d'une délicatesse violente. Ce tempérament scrupuleux se reprochera anxieusement de nous avoir fait sentir notre importunité, j'observe et, maintenant, je me sens tout à fait dans un « climat » Mauriac.

— Par vos livres si lus à l'étranger, dis-je, vous formez dans les esprits une nouvelle image de la France, bien différente de celle qu'on tirait il y a vingt ans d'Anatole France...

— Mon œuvre, répond-il, ne représente pas la France. Elle ne me représente pas moi-même tout entier... Mais elle peint un côté de la France...

— Vie de province, réglée, monotone, couvrant et couvant de grandes passions qui eussent manqué dans une atmosphère moins serrée de la compression qui leur empreint tant de violence...

— Et ce côté de la France, on le connaît trop peu à l'étranger. Si mes livres contribuent dans une faible mesure à corriger l'idée qu'on se fait de notre pays...

— On se représente une France aimable et sceptique, tolérante, gaie, facile.

— Telle est la France officielle. Mauriac décrit ses mains, respire doucement. Au sourire forcé de tout à l'heure succède un sourire naturel, infiniment plus léger, une ondulature à peine perceptible des lèvres minces.

— Je n'ai pas tenté de peindre les divers aspects de la France, je n'ai pas entrepris de synthèse. Décrire ce que j'ai vu, même si je l'ai regardé longtemps et avec intention, je ne m'y risquais pas. Je me borne à décrire ce à quoi j'ai participé, un mode de vie qui n'a pas seulement été celui de ma jeunesse mais celui de mes ascendants. Aujourd'hui encore, quoique la province même soit en train de changer profondément, il y a encore bien des familles françaises où les enfants sont soumis à la discipline extérieure et intérieure qui fut la mienne.

— Une France sévère... — Et pour laquelle le laisser-aller de la France facile est un sujet d'étonnement et de scandale.

— Mais votre France sévère, qui nous est venue inchangée des siècles passés, comment expliquez-vous qu'elle se soit laissée éclipsée par la France facile au point que celle-ci apparait la seule vraie à des yeux étrangers?

— C'est, dit Mauriac après une légère hésitation, que la France qui m'est familière à moi s'est peu exprimée. Comme si, à mesure que quelqu'un issu d'elle se révélait capable de peindre, il était passé de ce fait même dans l'autre camp, avait adopté des usages et manières de voir de la France facile. Pour moi, je me suis cantonné dans la description de ces familles bien-pensantes qui forment un si important secteur de la France. Je ne contestais point d'ailleurs qu'elles ont aussi leur vice. Ce vice, c'est le pharisaïsme.

— Que vous dévoilez. — Et qu'on m'en veut de dévoiler.

L'écrivain sourit, mais sans l'heureuse insolence de ceux qui s'enorgueillissent de « porter le fer rouge dans les plaies cachées ». C'est un sourire angoussé.

— Mettre au jour les passions secrètes, n'est-ce pas les encourager chez nos lecteurs?

Mauriac est debout. Il s'efforce de garder à sa voix le son gai qui convient à un entretien mondain. Mais le scrupule lui imprime des inflexions anxieuses.

— Comment savoir si on ne fait pas du mal?

Pour se rassurer, il répète la phrase

banale qui lui a été dite par un jeune prêtre: « Les écrivains s'exagèrent le bien et le mal qu'ils peuvent faire. »

Mais cela, il ne le croit pas sincèrement. Il sait que des livres aussi intenses que les siens sont un vin fort pour les jeunes gens. Il soupire:

— Je me prive déjà de tant de choses! Je me refuse tant de pages que je voudrais écrire... que je saurais écrire!

Il prend une expression d'extraordinaire avidité. La douceur, la modestie, la retenue, qui sont l'habit ordinaire de son visage, tombent, laissant voir ce visage est fait pour la tension du désir. Quelques instants de lutte. Et voici de nouveau le Mauriac connu:

— Ce qui distingue les deux France, dit-il avant que nous nous séparions, c'est, chez l'une, la pratique de l'examen de conscience, par quoi chacun fait dans son for intérieur ce que j'ai fait dans mon œuvre; mettre à jour les mille actions hideuses, grandes ou petites, que nous commettons sans cesse. Ces crimes impunis, j'en ai confessé dans *La fin de la nuit*. La trahison d'une amitié, souvenir qui me poursuit depuis l'enfance...

Il reprend lentement, en appuyant sur la table ses longs doigts qui se vidant de sang, deviennent blancs comme des ossements:

— Ces choses vous poursuivent...

Bertrand de JOUVENEL

(Tous droits réservés par l'A.L.I. Reproduction, même partielle, interdite.)

## Le patois normand

(Du périodique LES NORMANDS DE PARIS)

A la liste des glossaires de patois normands on pourrait ajouter le glossaire Elbeuvien de M. Alfred Delandre, ancien président du tribunal de commerce d'Elbeuf. Le malheur est qu'il soit inédit.

— Chose curieuse, nos patois ne connaissent guère l'adverbe très devant un adjectif pour désigner quelque chose de supérieure. Mais ils ont mainte et mainte façon de le suppléer. Exemples. Prenons l'adjectif riche: ou aura bien riche, en venue riche, — en venue est l'équivalent exact de beaucoup, — tout bien riche, versillé, brûlé, confondu, consommé... Et j'en passe.

— Le mais, je me souviens, ne fut introduit dans le Passais (région normande) qu'aux environs de 1870. On l'a baptisé longtemps le turquo, comme on fait d'inde, qui est resté de poule ou de coq d'Inde.

— D'où vient le ti interrogatif de nos patois? Voici, semble-t-il, la série des étapes. On disait au moyen-âge aime il? On vient à dire aime il? (ama ille en latin), puis aime-t-il? Puis, comme, dans nos patois, on mange volontiers les consonnes finales (cro et bro pour croc et broc), on s'est mis à dire aime-ti? Allant plus loin, on a fait de ti final une sorte de formule d'interrogation, j'aimons-ti? Et allant plus loin encore, on en a fait une formule exclamative: j'gâs Uçigne, j'lai-me-ti!

— La richesse des patois est infinie, je ne connais pour le même crustacé que trois noms: dormeur, poupard et tourteau, mais il doit y en avoir des tas d'autres.

Ainsi le faiseur d'un mariage, l'intermédiaire entre les deux familles, s'appelle dans ma commune bedochet, à dix kilomètres de la batochet, à trente, du côté de Flers, bizozetier. A Couances, il se nomme diaulevert, et à Alençon, darin, dans le Bas-Maine casse-croûte et ainsi de suite.

— Et que pensez-vous de cette locution, délicate: s'n aller d'la poitrine? Et comme elle rend rudes et brutaux ces vocabulaires scientifiques de tuberculose et tuberculose qui obsèdent partout nos yeux et nos oreilles! Et cette autre façon charmante de désigner l'inévitable mort par vieillesse, s'n aller d'usage?

— A l'occasion du congrès archéologique de Domfront, de juillet prochain, je prépare un glossaire du patois de Céaucé et environs (Domfront, Passais, Juvigny). Prière aux Normands originaires de la région, de vouloir bien m'adresser des listes de mots du cru.

A. SALLES

## Témoignages

Montréal, le 20 mars 1935.

Je vous transmets sous ce pli mon chèque pour la somme de \$4.75 pour acquit d'abonnement de 6 mois additionnels à votre bon et courageux journal, en regrettant que je ne puisse faire plus dans le moment où la maladie me tient encore inactif.

Veuillez accepter l'expression de mes sentiments les meilleurs avec celle de mes souhaits de longue et bataillieuse vie à votre journal.

J.-E. C.

Trois-Rivières, le 21 mars 1935.

Veuillez trouver sous pli un mandat au montant de \$3.25 en paiement de mon abonnement à votre intéressant journal, pour six mois, à compter du 1er mars dernier.

Permettez-moi en même temps de vous offrir mes félicitations pour la façon remarquablement intelligente dont est rédigé votre journal.

L. P.

## L'Europe est allemande

au moins aux trois quarts

M. Banse, le fameux professeur qui, le démontre à sa façon dans le nouvel ouvrage qu'il vient de publier

La NATION BELGE a publié récemment cette lettre de son correspondant particulier à Berlin:

On n'a pas oublié la trilogie fameuse du professeur Banse sur la « Wehrwissenschaft », ou science de la guerre, ni l'émotion profonde que provoqua dans le monde entier la publication de ces livres éminemment révélateurs de l'état d'esprit naziste.

M. Banse n'a pas fini de faire parler de lui, à preuve sa dernière élocution, un livre qu'il vient de faire paraître sous ce titre: *Was der Deutsche vom Ausland wissen muss. Eine weltkundliche Fibel*. (Ce que l'Allemand doit savoir de l'étranger. Un abécédaire universel.)

De l'Autriche à la Belgique

Dans cet ouvrage, le professeur Banse étudie d'abord les peuples qui, par leur race, se rapprochent le plus de l'Allemagne, ceux qui ont subi le plus profondément l'empreinte germanique. C'est donc par l'Autriche, qu'il commence.

L'Autriche est malheureuse. Pourquoi? Parce que, à en croire M. Banse, ses frontières politiques l'éloignent de sa base naturelle, qui ne peut être que l'Allemagne. Les considérations ethniques du savant professeur sont amusantes: « Les Autrichiens ont une forte compulgence et un nez particulièrement accentué. » Quant à l'attitude de l'Autrichien en face du monde extérieur, elle est naïve et insouciance. Il applique à tous les événements sa propre mesure. Evidemment, il n'a pas la *Gründlichkeit* de l'Allemand!

Voici un deuxième pays aux origines également germaniques, dont M. Banse est fort mécontent: c'est la Suisse. L'historien nazi trouve que les Suisses allemands ne se mettent pas suffisamment à la remorque de l'Allemagne. N'ont-ils pas forgé l'idéologie d'une nation suisse ou même d'un peuple suisse, en rejetant le lien du sang, de la nationalité, de la langue et de la culture nationales, c'est-à-dire toute attache avec l'Allemagne? M. Banse estime que la solidité de l'Etat suisse est sujette à caution. A une époque récente, au moment de la Révolution française, l'unité helvétique ne s'était-elle pas dissociée?

Quant aux Pays-Bas, c'est un langage de terre arraché du sol ethnique et linguistique allemand. Hélas! sa population, bien qu'elle conserve « un aspect purement allemand », observe une attitude d'incompréhension en face de l'Allemagne. Le caractère des Hollandais? M. Banse le tient en piètre estime: ce sont des marchands, dont l'unique but est de gagner beaucoup d'argent en exploitant leurs colonies et le commerce de transit allemand. En bref, les Hollandais demeurent indifférent à tout, sauf à sa comptabilité.

Bien entendu, la Belgique fait aussi partie des territoires que revendique le pangermanisme. D'après M. Banse, ce n'est qu'une formation artificielle. Les deux nationalités qui la composent sont résolument opposées l'une à l'autre, tout comme leurs deux langues.

Les Bretons même sont des Allemands

En France également la population est loin d'être homogène au point de vue national et linguistique, contrairement à l'opinion généralement répandue. En Flandre, en Lorraine et en Alsace vivent des Allemands de la souche des bas Francs, ou Francs de la Moselle, et des Alamans. Sur le littoral de la Bretagne vivent des Germains qui parlent le breton et n'apprennent le français qu'à l'école! Qu'on se tourne d'un côté ou de l'autre, on trouve partout des Allemands.

Nous ignorions que les Bretons fussent d'origine germanique. Nous croyions que c'étaient des Celtes, comme les Gaulois. Il paraît que c'est une erreur!

Que M. Banse nous permette de compléter son énumération: il a oublié les Normands et les Bourguignons, descendants des Burgondes, et les Goths établis entre la Loire et les Pyrénées. Evidemment, toute la France est allemande...

Revenons au livre de M. Banse: au début de son aperçu relatif à la France, il s'efforce de garder un ton modéré, mais il n'arrive pas à se contenir. Bien qu'il élate et affirme pathétiquement qu'aussi longtemps que « cette nation envieuse et belliqueuse » se trouvera sur le Haut-Rhin, l'Allemagne restera impuissante et la France sera le premier Etat du Continent.

Ce qui attend la Pologne

Après la France, c'est le tour de la Pologne. L'auteur nous apprend que ce sont des bourgeois et des paysans allemands qui ont introduit la civilisation dans ce « pays barbare ». Il affirme que les villes polonaises ont été construites et peuplées uniquement par les Allemands et les Juifs. En cette circonstance — quelle hérésie raciale! — M. Banse ne craint pas d'assimiler les Juifs aux Allemands, parce qu'ils provenaient de l'Allemagne occidentale.

La noblesse polonaise vit oisive dans ses châteaux; grevée d'hypothèques juives, elle rêve à la civilisation française et même une vie insouciance. Quant au paysan polonais, comparé au Michel allemand — qui n'est pas un aigle — il est obtus, mais, bien commandé, ce n'est pas un mauvais soldat.

La situation politique extérieure de la Pologne n'est pas fameuse. Le professeur Banse estime que si des difficultés extérieures ne se sont pas encore manifestées, cela tient à ce que les voisins de la Pologne sont encore faibles au point de vue militaire et qu'elle est

soutenue par son puissant protecteur français. On voit comment M. Banse conçoit l'amitié germano-polonaise!

Qu'est-ce que la Tchécoslovaquie, sinon un « coin » enfoncé dans le corps de la nation allemande par la politique d'après-guerre de la France? La nation tchécoslovaque, prétend M. Banse, n'existe pas dans la nature. Il y a des Tchèques, des Allemands, des Slovaques, etc. Comme les Tchèques ont reçu un grand afflux de sang nordique, il n'est guère possible de les distinguer des Allemands. Un peu plus loin nous apprenons néanmoins qu'il y a une différence:

Le Tschèque a en lui quelque chose de désagréable et de haineux, qui est spécialement tourné contre tout ce qui est allemand.

L'existence de la Tchécoslovaquie dépend de la puissance de la France. Le jour où s'écroulera cette puissance, la Tchécoslovaquie ne fera pas long feu. Le seul moyen de salut pour cette nation? Il faut qu'elle entretienne de meilleures relations avec l'Allemagne.

M. Banse traite avec dédain le Danemark. Cependant il admet que l'Allemagne et le Danemark pourraient se compléter mutuellement.

Bornons-là notre examen. Si nous laissons de côté les balivernes sur les particularités des races et la longueur des nez, le souci de l'auteur demeure bien visible: c'est en premier lieu de démontrer que tous les voisins de l'Allemagne — du moins dans leurs meilleurs éléments, les plus actifs, les plus intelligents et aussi les plus guerriers — sont des Allemands détachés de leur tronc ethnique. En deuxième lieu, qu'ils ne peuvent exister que comme un appendice du Troisième Reich.

Ambroise GOT

## Un jugement sur la politique polonaise

Un collaborateur de la revue hebdomadaire italienne AFFARI ESTERI fait paraître une étude sur l'actuelle politique de la Pologne. Il constate que les courants contraires à la politique de collaboration avec l'Allemagne se font de plus en plus nombreux. Cette attitude germano-polonaise, cette idylle inattendue entre Berlin et Varsovie, réserve certes plus de surprises et de désillusions que l'entente avec la France, c'est la nation qui a toujours été un des plus ardents défenseurs de l'indépendance polonaise, même quand la perspective d'une collaboration franco-polonaise apparaissait comme une risible chimère.

Ensuite, la revue relève quelques indices qui révèlent un changement d'orientation, si ce n'est pas un revirement, dans l'attitude de la Pologne, en particulier le commentaire d'un journal officieux dénonçant comme « trop brutale » la tentative de la diplomatie allemande de séparer Londres de Paris. L'attitude française « d'attente confiante, de compréhension profonde et de patience » est hautement louée.

L'auteur de l'article ne croit pas que les différends entre l'Allemagne et la Pologne soient définitivement apaisés. Ils sommeillent seulement, et la France a raison d'attendre patiemment son heure. Déjà les désillusions se font jour à Varsovie, où l'on s'aperçoit que l'Allemagne n'entend pas reconnaître à la Pologne un rang de grande puissance.

L'article termine en disant que la Pologne est certes dans une position difficile, que c'est une nation jeune, mais qu'il faut lui faire confiance.

## Epouvantails par ondes

On modernise tout sans pitié aux Etats-Unis. Voici encore une nouvelle à soumettre aux méditations de M. Georges Duhamel, dit le TEMPS.

Dans les arbres fruitiers les planteurs californiens ont imaginé d'effaroucher les oiseaux gourmands par... la radio. A cet effet des haut-parleurs sont dissimulés parmi la ramure, et dans le silence de la campagne déferlent par intermittences des conférences criardes ou de bruyants opéras.

Les paysans américains se déclarent enchantés à tous points de vue de cette innovation. Les oiseaux sont effarouchés, mais la poésie n'est pas moins, n'en doutons pas. Pour notre part, ajoute le TEMPS, nous préférons le babillage des alouettes et les vieux épouvantails de nos pères, avec leurs bras en croix; leurs jaquettes en loques et leurs gibus invraisemblables. Ce sont les gardiens de la paix des champs, et nul, chez nous, ne s'en plaint.

## Le nombre des israélites en Allemagne

D'après l'office des statistiques du Reich, 500,000 personnes se sont déclarées, en 1933, de confession israélite, soit 65,000 de moins qu'au recensement de 1925. C'est la première fois depuis cent-vingt ans, constate l'ANGRIFF, que le nombre des juifs a diminué en Allemagne.

## Les valeurs spirituelles

Un exemple: le professeur Vaillant

(Du TEMPS)

Les valeurs spirituelles!... Qui ne sent, dans l'époque torturée et presque tragique dans laquelle nous vivons, que le premier devoir de ceux qui détiennent la moindre parcelle des responsabilités nationales est de tout faire pour mettre ces valeurs spirituelles au premier rang? Pourtant, l'on se demande parfois: qu'est-ce donc que les valeurs spirituelles? La religion, le courage militaire, le culte de la famille, de la patrie, de la science, de l'art? L'audace de l'aviateur qui plane sur les océans, le sacrifice lointain du missionnaire ou de l'explorateur? Oui, c'est tout cela. Et c'est aussi quelque chose de plus ignoré, de moins exaltant. Je vais vous en donner un exemple.

Le samedi 23 février, une cérémonie se déroulait dans la cour des Invalides. Tandis que les tambours battaient aux champs, le général Maréchal, gouverneur militaire des Invalides, remettait les insignes de la Légion d'honneur à un certain nombre d'officiers de l'armée active et des réserves. Parmi ces derniers se tenait, au premier rang, un homme en « civil », tête nue. Il n'avait ni mains, ni bras. C'était le professeur Vaillant, le radiologue, deux fois amputé au service de son prochain et de la science.

Je n'ai pas l'honneur de connaître le professeur Vaillant. Peut-être ses positions politiques et religieuses sont-elles à l'opposé des miennes. Je ne sais. Mais je n'en suis que plus à l'aise pour dire, en parlant de lui: Voilà l'une des « valeurs spirituelles » devant lesquelles on se sent saisi de respect, d'émotion et de gratitude, et qui ennoblit et enrichit la patrie. Peu de jours avant sa mort, Eugène-Melchior de Vogüé, célébrant la gloire des officiers français tués en 1910 à Bir-Taoulit, écrivait — ce fut l'une des dernières phrases jaillies de sa plume: « Ces quelques morts sont plus utiles que des millions de vivants, car ils rachètent... » Une vie comme celle qu'a menée, dans l'obscur péril de ses laboratoires, le professeur Vaillant rachète, elle aussi, des milliers d'autres vies tapageuses, égoïstes, lâches, mesquines, véreuses, celles qui, hélas! défrayent trop souvent la chronique. Car il faut de l'héroïsme pour frôler la mort dans les laboratoires. Mettre au point un perfectionnement technique, étendre le champ d'action d'un rayon, c'est sacrifier un jour ce doit, puis cette main, puis cet avant-bras, et puis encore ce doit de l'autre main, et puis encore cette main, ce bras... Oui, un héros qui ne le cède en rien à celui du combat. Sur le champ de bataille, le soldat reçoit ce que Paul Valéry a si merveilleusement appelé « l'illumination d'unité ». Mais dans la solitude, dans le silence du laboratoire?... Pourtant, là aussi, il y a l'illumination — une illumination spirituelle. « Alors, par une soudaine illumination, elle se sentit éclairée », dit Bossuet. La bataille, c'est l'illumination de la patrie, l'unité de la nation qui se tend comme un ressort d'acier. Le laboratoire, c'est l'illumination de la pensée, l'unité dans laquelle se fondent les efforts de ceux qui luttent pour délivrer la vie des maux qui l'assailent. Ici, des réflexes physiques. Là, des volontés spirituelles. D'une part, l'exaltation de l'être au milieu des foudres déchainées. De l'autre, une « longue patience » dans l'obscurité quotidienne. Mais des deux côtés, le même abandon à une sorte d'existence surnaturelle. Et des deux côtés, aussi, les mêmes douleurs et les mêmes plaies...

Et, certes, il faut féliciter le gouvernement d'avoir décerné la plaque de grand-officier de la Légion d'honneur au professeur Vaillant — voilà une décoration qui en rachète aussi quelques autres! Mais, je le dis franchement, j'eusse aimé que cette remise d'insignes donnât lieu à une cérémonie encore plus solennelle, encore plus significative que celle de la cour des Invalides. Quelle qu'elle soit l'offense faite à la modestie certaine du professeur Vaillant, j'aurais aimé que cette cérémonie eût lieu dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, que le chef de l'Etat lui-même y présidât, que la jeunesse s'y fût largement associée, que la presse, enfin, lui accordât une place exceptionnelle — car on consacrerait cinquante lignes au professeur Vaillant, mais des colonnes entières à des Stavisky et à des Violetta Nozière. Bref, j'eusse voulu que l'on profitât de cette circonstance pour organiser une manifestation grandiose en l'honneur des « valeurs spirituelles », dont le professeur Vaillant est un exemple typique.

Car ce sont de tels exemples qu'il faut donner à la nation. C'est à de tels feux qu'il faut sans cesse forger son âme... Précisément, ce dont nous souffrons, c'est qu'on ne le comprend pas assez, qu'on ne le dit pas assez, qu'on ne fait pas tout pour mettre l'accent sur ces vraies puis-

sances de vie. Nous patageons dans de basses querelles. Notre horizon est borné par des politiciens, des journalistes, des agents du fisc, des comités et des syndicats. Notre pays, qui a bâti de ses mains les plus belles cathédrales du monde, n'a plus que des groupements d'intérêts. Je ne vois que des gens qui ont peur. Je n'entends que des gens qui gémissent. Sans imagination. Sans volonté. Sans ressorts. Sans foi.

Eh bien, il faudrait avoir le courage de dire aux Français qu'une telle attitude, face à la révolution qui torde le monde, est indigne d'eux. Il faudrait avoir le courage de leur dire que la bonne petite prospérité béate et repliée sur elle-même à laquelle ils aspirent, ils ne la retrouveront pas; que les générations vivantes — c'est le sort commun — sont pour des années engagées dans une lutte qui sera quotidienne, farouche, et qu'il faut rejeter une fois pour toutes les lieux communs sur lesquels se fondait une civilisation bourgeoise trop facile. Nous sommes dans une ère de sacrifices. Mais nous sommes dans une ère héroïque. Les valeurs se reclassent d'elles-mêmes. Ce qui est médiocre et bas et qui avait usurpé la première place retombe peu à peu dans sa médiocrité, dans sa bassesse. L'optimisme créateur consiste à proclamer ces vérités. Car l'optimisme n'est pas de dire: « Rassurez-vous. Vous n'aurez pas d'effort à fournir. L'air va et le bon grain ne font qu'un. Tout va s'arranger par miracle, et la manne tombera toute seule du ciel. » L'optimisme, c'est de dire: « Ceignez vos reins. Avant de retrouver un nouvel équilibre — car tout est bouleversé, et depuis vingt ans le monde est en révolution — la lutte sera longue, elle sera dure, elle exigera une tension constante de l'âme et de la volonté. Mais il n'y a pas d'exemple qu'un peuple qui croit en lui ne se sauve pas. » Pourtant, ce peuple ne se sauvera que par l'exaltation consciente de ses forces spirituelles. Devant l'épreuve, elles seules peuvent lui donner « l'illumination d'unité ».

Wladimir d'ORMESSON

## Une traduction arabe de la « Métaphysique » d'Aristote

Lors d'une récente séance de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, à Paris, M. Maxon a donné lecture d'une étude de R. P. Bouyges, de l'université de Beyrouth, qui achève en ce moment d'écrire la traduction arabe de la *Métaphysique* d'Aristote. Ce religieux a observé que les altérations et les lacunes qu'on peut noter dans cette traduction dénotent manifestement un archétype grec dont chaque page aurait eu une longueur moyenne de 17 lignes. Or, on remarque des indices analogues dans les manuscrits grecs du même ouvrage. L'existence d'un archétype commun paraît donc probable, et la conclusion n'est pas sans importance pour les futurs éditeurs de la *Métaphysique*.

## Une utilisation originale du parachute

Le journal officiel de l'U. R. S. S., IZVESTIA, paraît spécialement à Leningrad et à Moscou: les flans sont envoyés de l'imprimerie centrale de Moscou par avion. Récentement, par suite du mauvais temps, le terrain de l'aérodrome de Leningrad était devenu impraticable. Ne pouvant atterrir, le pilote Nikifor attacha les flans à un parachute et les laissa choir dans la ville. Cinq minutes plus tard, ceux-ci étaient à l'imprimerie et les IZVESTIA paraissaient sans retard.

## L'acier au manganèse, marqué « Sorel », d'un alliage spécial, pour mâchoires de concasseurs, revêtement intérieur de malaxeurs d'asphalte, semelles de chemilles pour excavateurs et tracteurs, outillages miniers, etc. est reconnu de qualité supérieure; il est employé par la majorité des entrepreneurs de pavage. En général, l'industrie minière du Québec fait aussi grand usage de ce matériau.

Aucun Canadien ne doit oublier qu'en achetant des marchandises ou des produits fabriqués par nos manufacturiers il accomplit un devoir social et contribue à l'expansion de nos propres industries. C'est là du patriotisme bien compris. (r)

● Achetez le thé "Salada" Mélange Orange Pekoe pour un attrait nouveau.

# THÉ 'SALADA'

# Gaulois et Canadiens

Parce que leur sujet est de matière humaine, les réflexions que nous suggère l'histoire nous portent à découvrir aux gestes humains soit une continuité dans le temps, soit une continuité de logique. Il en suit que l'étude raisonnée de l'histoire nous fait comprendre la philosophie, que nous n'entendions pas auparavant, d'un peuple ou d'une nation. Elle peut encore nous livrer les données d'une philosophie nationale désirable, et c'est ce en quoi elle est particulièrement précieuse au Canada.

L'histoire du Canada présente un problème tout particulièrement captivant, dont la solution à elle seule commande et ordonne la destinée du pays dont M. Edouard Montpetit a dit qu'il est « une province de France, la plus éloignée, la plus méconnue, mais une province de France quand même ».

La question est la suivante : y a-t-il continuité, analogie, entre la reddition des Gaulois aux Romains et la résistance farouche et soutenue des Canadiens devant les Anglais après la conquête ? Bien saisir la portée de cette question et y répondre avec sa raison, c'est illuminer toute l'histoire canadienne, même et surtout celle de demain. Bien que son importance soit telle qu'elle exige l'attention de chacun, il est cependant quelques remarques à faire ici qui pourront servir de lignes générales aux méditations individuelles.

Au premier chef, et parce qu'ainsi s'expliquent beaucoup des choses canadiennes, il faut dire qu'il n'y a aucune comparaison possible entre la conquête des Gaulois par les Romains et celle du Canada par les Anglais. L'évidence ne se prouve pas. Sans autrement mépriser l'armée anglaise qu'inspirait l'envie et le gain, on ne saurait mettre en parallèle le hasard d'une bataille, favorisé par le hasard d'une intrigue à Versailles, et la savante conquête des Gaulois par César.

Mais venons-en plutôt au cas psychologique des Gaulois et des Canadiens. Est-il logique qu'à quelques siècles de distance, et devant un obstacle sinon identique du moins de même nature, un même peuple ait tout à tour accepté l'assimilation, puis décidé de réagir ? Logique ? Certes ! mais à deux étapes différentes d'un même phénomène, d'une même philosophie qui se continue.

Les Gaulois, bien avant la conquête, avaient déjà fait dire à Caton l'Ancien : « La nation gauloise aime passionnément deux choses : bien combattre et finement parler. » C'est donc dire que Rome s'attaquait à forte partie tant dans le domaine des armes que dans celui du prestige spirituel. Nous n'avons pas à faire ici l'étude détaillée de la conquête des Gaulois, ni même à retracer les données essentielles qui permettent de juger équitablement et de comprendre la reddition des Gaulois. A qui le ferait, une seule conclusion s'impose : c'est que la Gaule fut bien conquise par César, mais que les Gaulois n'ont jamais été vaincus par lui.

Il y a là beaucoup plus qu'une spécificité apparente de termes, et il serait heureux qu'au Canada chacun comprît que même conquis un peuple n'est pas vaincu pour autant. Vaincu, on ne l'est que lorsqu'on le veut vaincu ou qu'on le croit, lorsqu'on a laissé conquérir ses énergies morales et spirituelles.

Or les Gaulois n'ont pas été vaincus par les Romains, et le geste de Vercingétorix à Alésia, encore que d'un guerrier assésé, est d'une valeur politique considérable, non seulement — c'est trop évident — dans les conséquences qu'il a eues, mais surtout dans les circonstances qui l'ont amené. Durant toute sa campagne César avait eu affaire à des peuples éparés qui le combattaient individuellement ou par coali-

1 L'auteur de cet article, exprimant des idées qui lui sont personnelles, ne prétend en aucune façon engager les opinions du journal. — J. P.

tions régionales. De l'exacerbation de leur colère naquit un besoin d'union qui les porta à se choisir un chef commun, Vercingétorix. Celui-ci est donc toute la Gaule lorsque, sans mot dire et, à la surprise du camp romain, sans coup férir, il vient jeter ses armes devant César. Lui qui avait réalisé l'unité militaire et morale des Gaulois, il procède, en somme, à une transmission de pouvoirs. La chose est impressionnante, révélatrice : les Gaulois « bons guerriers et fins parleurs » ont été loyaux non envers Rome en tant que métropole — ils ne s'en sentaient guère soucieux — mais envers Rome forcée d'ordre, force civilisatrice. N'est-ce pas l'histoire du Canada ?

Voici donc l'étape gauloise dans le processus logique de la formation d'une doctrine politique française. Les tout premiers, les Gaulois ont réalisé la cohésion ; ayant besoin de l'unité, ils l'ont improvisée par réaction contre César, et c'est en fonction de l'unité nécessaire qu'ils ont voulu la préfecture de Rome.

Conquis par les armes, gagnés par, ou plutôt gagnés à l'ordre moral et spirituel, les Gaulois ont transmis à leur descendance une conception hiérarchique des valeurs qui depuis toujours inspire, entre autres choses, la politique coloniale française : civiliser pour régner, ou plutôt régner pour civiliser. La réaction française du Canada contre l'Anglais est la suite logique de la formule gallo-romaine de civilisation. Nous n'entrons pas ici dans la discussion d'une thèse connexe, à savoir que cette formule est la plus latine et la plus authentique parmi celles qu'a engendrées l'esprit de Rome. Rappelons seulement que tandis que Rome déclina, la civilisation gallo-romaine s'épanouissait, rectifiée et assurée qu'elle était par l'influence du christianisme.

C'est donc riches d'une civilisation perfectionnée, d'une philosophie spécifiquement française, que, par voie de conquête, les Français s'intallèrent au Canada. C'est par voie de conception, si l'on peut dire, qu'ils ont acquis le droit d'y demeurer, conception physiologique sans doute, mais beaucoup plus encore conception d'une destinée morale et intellectuelle. Et c'est pourquoi, malgré la domination anglaise, le Canada est bien la « province de France » que dit M. Montpetit. Et ce ne sont point là des mots, c'est une vérité essentielle, une idée-force, comme la mode voulait qu'on dit naguère, une idée, telle que les événements qui ont si étrangement transformé l'Amérique du Nord au XVIII<sup>e</sup> siècle ne sont cependant pas arrivés à en avoir raison.

Pourquoi cela ? Tout simplement parce que si les Gaulois ont eu besoin d'une unité qui n'était pas encore, les Français de la Nouvelle-France ont voulu et veulent encore sauvegarder l'unité française dont ils ont hérité et qui n'est pas une formule économique, mais politique et philosophique. C'est ici que se révèle l'incompatibilité entre les deux principaux groupes ethniques du Canada. Alors que les Anglais ont un sens prononcé de la collectivité (de leur collectivité à eux tout seuls, et qui a pour résultat de les isoler en bloc), les Français, au contraire, sont des individualistes à la Montaigne, qui découvrent en eux « toute l'humaine nature ». Leur cohésion est du domaine intellectuel. Ils cohabitent une atmosphère dans laquelle chacun reste bien lui-même. Leurs grandes réactions collectives prouvent bien qu'ils ont, eux aussi, le sens de la communauté, qu'ils savent se trouver, quand il le faut, un commun dénominateur, non un intérêt matériel, mais une idée supé-

## Ces braves censeurs atrabilaires...

Retirez-vous, censeurs atrabilaires, Prudes guenons, prolétaires ou fous, Retirez-vous dans un endroit austère, Vos deux transports ne sont pas faits pour vous.

LE HURON ne résiste pas, ô Faces-Pâles d'Iroquoisie, au plaisir de vous conter l'histoire du sergent d'Auckland, de ce policier des Antipodes où règne une censure presque aussi intelligente que celle dont est gratifiée l'Amérique du Nord. L'histoire pourrait fournir quantité de sujets de billets humoristiques et spirituels, car il se dégage toute une philosophie de cette grotesque aventure qui s'est d'ailleurs répétée plusieurs fois en Iroquoisie.

Or donc, parcourant un jour les gazettes néo-zélandaises le HURON y trouva un extrait de jugement d'un tribunal qui le laissa pantois. Le HURON est certes habitué à lire des jugements atteignant parfois un grotesque inimitable et il lui en faut beaucoup pour se démonter. Mais cette fois-ci, il le répète, il en resta comme « deux ronds de frites ». Et ses lecteurs partageront sans doute son opinion.

Voilà l'histoire. Les Néo-Zélandais sont d'excellents soldats, ils jouent admirablement au rugby, ils sont incomparables au tennis, ils pratiquent tous les sports avec une égale virtuosité, et depuis quelques années ils se sont lancés dans le sport de la lecture. Or, vous apprendrez que lorsqu'un Maori (appellation familière des N.-Z.) se met à faire quelque chose, il le fait bien, et qu'en conséquence quand il lit, il lit. Il lit tout ce qui lui tombe sous la main : la teneur n'a pas grande importance, pourvu qu'il puisse lire. Même les policiers lisent et les sergents de la maréchaussée, entre autres ceux d'Auckland, sont particulièrement friands de littérature, ce qui leur donne un air très gentleman. C'est pourquoi un sergent d'Auckland, n'ayant pas sous la main quelques exemplaires de l'ACTION CATHOLIQUE ou du DEVOIR, s'en alla chez un libraire et acheta les Contes Drôlatiques de Balzac. Or le sergent d'Auckland avait une âme chaste et pure, ce qui est rare pour un policier, et il se scandalisait pour fort peu de chose. Il fut « naturellement » scandalisé par les « Droll Stories » du père Balzac. Il se sentit en face d'un cas de conscience, et troubla dans sa morale musculaire, il « fit rapport » à ses supérieurs. Il porta

plainte contre le libraire qui lui avait vendu le livre qu'il trouvait « scandaleux et pornographique » (1). Ses supérieurs hiérarchiques et puissamment intelligents le secondèrent et un juge condamna le malheureux libraire à l'amende pour « avoir vendu un livre qui n'était pas conforme aux principes de la morale néo-zélandaise » !

Il y a de quoi en rester pantois, n'est-ce pas ? Mais l'histoire du sergent d'Auckland rappelle au HURON une histoire analogue qui s'est produite en Iroquoisie, il n'y a pas si longtemps. On sait que le ministère des douanes, où ne règnent que des fonctionnaires hautement cultivés et ayant tous fait leurs humanités, est chargé de la censure des livres importés en Iroquoisie. Certains bouquins sont autorisés, d'autres sont interdits, suivant qu'ils figurent ou non sur la liste noire, dressée jadis par un pasteur de Toronto qui en connaissait à peu près autant en littérature qu'un léopard en matière de régime végétarien. Tous les livres mis à l'index par Rome figurent naturellement sur cette liste noire avec laquelle cependant on prend parfois des libertés — quand « cela paye » suffisamment. C'est ainsi que la « Vie de Jésus » de Renan était officiellement taboue.

Mais il arriva qu'un jour on importa une masse de « Vie de Jésus » et que les volumes passèrent tous et sans encombre à la douane. Et c'est ainsi que le beau pasteur huron commença à perdre une partie de sa foi. Qu'était-il arrivé ? Y avait-il eu corruption ? Pas du tout. Mais un brave rond-de-cuir qui ne péchait pas par excès de lettres, se fiant au titre du volume, crut avoir affaire à un envoi de livres édifiants, et put se réjouir de voir ses contemporains abandonner des lectures profanes pour des bouquins essentiellement « bons ». Il laissa donc tout passer.

Ce qui montre et même démontre, que la censure atrabilaire des ronds-de-cuir ou des pasteurs à la noix est désastreuse et va à l'encontre des intentions les meilleures des législateurs. Et cela montre aussi que la bêtise humaine est insupportable car si elle ne l'était pas, on n'aurait jamais eu l'idée de charger un gratte-papier budgétivore du travail délicat de censeur avisé.

LE HURON

française au Canada n'est-elle pas, par définition même, la consécration d'une diversité, organisée, légale, mais d'une diversité quand même, d'une dualité ? Le Canada oriental est un grand garçon qui devient majeur ou le deviendra. Dire qu'en vertu de l'habitude acquise il doit demeurer au sein de la famille britannique, par ailleurs fort convenable, n'est-ce pas un argument aussi faible que de prétendre que parce que quarante ans en mille ans firent la France, celle-ci se doit de retourner au régime monarchique ?

Autant de questions qui en commandent bien d'autres et qui méritent une étude objective. Au moment que le gouvernement d'Ottawa empêche sans vergogne et sans opposition sur les droits des provinces, il est urgent de réfléchir et de prendre position. Pourquoi cette tendance à croire que les ancêtres aient vécu des heures graves et aient eu ainsi l'occasion de faire de grandes choses ? Les heures graves sont toujours à notre disposition, si l'on peut ainsi dire, et les gestes qui ont quelque portée sont faits par ceux qui les veulent tels et qui les font pour la défense d'un intérêt supérieur.

André VERRIER

... Après tout, il n'y a pas de raison pour que l'atmosphère d'un pays jeune, d'un pays catholique et français, soit irrespirable ou ne soit qu'une atmosphère de neurosténiques.

L'abbé Lionel GRÔULX

## Les truquages du cinéma

L'illusionnisme, base du cinéma, a suivi ses progrès

Tout est possible, semble-t-il, dans le domaine du merveilleux, et l'art de la mise en scène ne connaît plus d'obstacles aux plus invraisemblables réalisations

(De Havre-Éclair)

Le cinéma nous a depuis longtemps habitués à maintes fantasmagories.

Il nous a présentés dans certains films des scènes formidables en apparence.

Ce qui a même amené l'emploi presque usuel de cette formule marquant un scepticisme intégral : c'est du cinéma !

Le truquage cinématographique est né, on peut dire, avec l'invention des frères Lumière. Dès le début des projections animées on pensa qu'elles étaient destinées à permettre la mise en scène de fêtes et de fantaisies où triompherait l'illusionnisme.

Les premiers metteurs en scène : Georges Méliès, Sanson, Emile Reynaud étaient d'ailleurs des directeurs de « Palais des mirages » tels qu'il en subsiste encore un exemplaire au musée Grévin.

Et l'on a pas oublié l'étrouffante imagination utilisée par Méliès dans la conception et la réalisation de films qui, voici vingt ans, captivèrent et étonnèrent un nombre incalculable de spectateurs.

C'étaient des voyages fantastiques, dans la lune par exemple, réalisés à l'aide de machines insolites et mettant en scène des personnages extraordinaires évoluant dans des décors qui ne l'étaient pas moins.

Le tout arrangé, monté et truqué d'une façon extrêmement habile.

Depuis, le septième art a évolué. Il a progressé techniquement encore plus qu'intellectuellement, à pas de géant. Et

tateur : naufrages, inondations, tempêtes, déraillements, explosions, tremblements de terre, animaux préhistoriques, etc...

La grandeur véritable de ces maquettes les met à l'échelle des jouets, sauf en ce qui concerne des personnages tels que King-Kong dont la maquette dut être conforme aux dimensions que lui donnait le scénario.

Dans King-Kong d'ailleurs, différentes maquettes ont été établies ; celles du monstre en entier, puis d'autres de sa tête, de son bras, de sa main, qui à un moment donné agrippe l'héroïne de l'histoire. A certains endroits d'ailleurs, ce fut un homme revêtu d'une peau de gorille qui joua le rôle, car les mouvements trop compliqués auraient rendus trop difficiles l'articulation des maquettes.

La scène finale, dans laquelle on voit le monstre perché sur un building, attaqué par des avions, a été réalisée par un procédé souvent employé : le transparency.

Le transparency permet de filmer des personnages et des décors de premier plan, devant un fond choisi comme on le veut puisqu'il est constitué par une projection animée sur une glace dépolie.

On peut aussi réaliser des plans difficiles ou qui auraient nécessité d'énormes déplacements.

Par exemple des acteurs peuvent, au studio, être filmés devant un transparency représentant un paysage d'Extrême-Orient. A la projection on aura l'illusion — à moins d'être averti — que ces personnages sont réellement devant un marché indien fort animé, où dans des dunes, sur lesquelles passe un caravane.

Sans aller chercher plus loin, prenons un exemple dans le Paquebot Tenacity.

Un des décors de ce film représentait l'intérieur d'un petit café. Une large baie permettait de voir un superbe et photographique trois-mâts habitué du bassin de la Barre, devant lequel se déroulait le mouvement habituel du quai.

Eh bien ! la scène avait été tournée

à Joinville et l'« extérieur » aperçu par la baie, obtenu par la projection sur un verre dépoli, placé là, d'un bout de film tourné sur le quai havrais.

Voilà ce que est le transparency, dont l'application demande d'ailleurs un certain nombre de conditions délicates concernant la manière dont le film projeté sur la glace doit être tourné par l'opérateur, le montage du décor établi afin que nulle faute de perspective ne vienne gâcher la scène, l'établissement d'un angle de prise de vue bien déterminé, le grain de la glace dépolie, qui doit être très fin, la luminosité de la projection, l'éclairage des personnages jouant au premier plan, etc.

C'est, on le voit, assez compliqué. Malgré tout le soin apporté à ce genre de truquage, il y a parfois des défauts qui apparaissent. Dans King-Kong, justement, plusieurs scènes laissent voir quelques accrochages de mise au point.

Un autre procédé, dit procédé Dietrich, permet aussi de filmer décors et personnages devant un fond différent. Ce système, basé sur la séparation du bleu et du rouge, est utilisé aux Etats-Unis et en U.R.S.S. Il est inconnu dans les studios français. C'est une combinaison physique nécessitant l'emploi simultané de trois pellicules, soumises à des impressions d'éclairage différents. Leur superposition finale donne un résultat semblable à celui du transparency.

On peut classer parmi les truquages courants les multiples systèmes qui accompagnent les changements d'images sur l'écran : fondu, enchaîné, succession de volets parfois d'un effet amusant, qui nous font passer d'une scène à l'autre. On prête peu d'attention à ces brèves phases du film qui pourtant nécessitent une manipulation précise et parfois délicate.

La surimpression qui s'obtient en photographiant deux images sur la même pellicule, est chose courante. Les Américains en tirent parfois des effets éton-

## Le renouveau catholique dans le monde universitaire en France

C'est le titre de la brillante causerie que le prédicateur du Carême à Notre-Dame, le R. P. Marie-André Dieux, de l'Oratoire, faisait samedi midi au Cercle universitaire de Montréal après un déjeuner donné en son honneur. Le renouveau catholique dans le monde universitaire, ou plus simplement dans le monde intellectuel, en France, c'était un fait connu au Canada, du moins de ceux qui lisent quelque peu et ne restent pas indifférents à la question religieuse. Le R. P. Dieux nous a apporté des précisions qui nous éclaireront davantage sur ce phénomène consolant.

Et le conférencier en tirait une conclusion qui pourra nous servir dans d'autres domaines autant que dans celui de la religion : les situations les plus lamentables ne sont jamais désespérées.

Elle était apparemment lamentable la situation de l'Eglise catholique en France il y a cinquante ans et plus particulièrement dans le monde universitaire. La science avait prétendu déloger le spirituel en proclamant la faillite de la religion dans la recherche du bonheur que l'humanité poursuit depuis toujours. La science, après des progrès incontestables, en était venue à faire croire à ses adeptes que tout devait faire l'objet d'une observation méthodique et objective, d'une démonstration rigoureuse et logique. L'affirmation d'autorité ne devait plus avoir cours. Sans nier formellement l'existence de Dieu, le positivisme scientifique prétendait n'en pas admettre la démonstration, faisant de Dieu l'Inconnaissable. La science agnostique prétendait assurer à l'humanité le bonheur sans le secours de la religion, de la métaphysique, de l'abstraction. Il y a quelque cinquante ans, disait le R. P. Dieux, le monde universitaire de France se prit d'engouement pour cette irréligion et ces morales nouvelles sans obligation ni sanction.

Le positivisme agnostique demandait un demi-siècle pour tenir ses promesses. Or, dit le conférencier, le demi-siècle est largement dépassé et n'a apporté que des déceptions tragiques. La démonstration est faite, dit-il, de l'invalidité de ces doctrines. Et ce n'est pas là affaire d'opinion, de conviction personnelle : c'est un fait bien réel que permet de constater la multitude d'universitaires qui reviennent à la religion, à la foi, à la morale, qui déplorent l'amoralité ou l'immoralité née de cette poussée d'irréligion, qui voient dans la crise actuelle une crise surtout d'ordre moral et en trouvent précisément le remède dans le retour à l'esprit religieux et le regroupement de toutes les forces morales.

Le reste de la causerie du R. P. Dieux devait établir cette affirmation par une suite de témoignages de savants, de philosophes, d'universitaires éminents, de toute une jeunesse, d'écrivains, de publications, témoignages auxquels il devait ajouter ceux d'hommes politiques nageurs universitaires ou non et même celui du grand-maître de la Franc-Maçonnerie ! La plupart de ceux que le conférencier a cités en témoignage, de Pasteur à Bergson, sont partis du positivisme le plus absolu pour s'élever à la conception du divin, du spirituel. Faut-il rappeler ces noms ? C'est Pasteur, Fabre, LePlay, Picard, Termier, ce dernier appliquant la méthode d'observation même en religion et disant que la science bien conduite ne supprime pas les mystères mais les fait surgir : c'est la cinquantaine d'universitaires interrogés en 1926 par le marquis de Fiers, qui faisait pour FIGARO une enquête à ce sujet et qui recevait une réponse à peu près invariable : il n'existe aucune oppo-

sition entre la religion et la science. Ce sont les philosophes Blondel, Maritain, Gilson, Chevalier et surtout Bergson. Ce dernier, d'après le R. P. Dieux, a fait plus à lui seul pour changer l'esprit universitaire de France que tous les savants, tous les discours et tous les actes ; et le conférencier cite le dernier ouvrage de Bergson sur les Sources de la morale et de la religion, ajoutant avec Ernest Hello que Dieu est souvent ironique dans le choix des hommes et des moyens qu'il emploie et que c'est par un Juif agnostique qu'il devait faire revivre le sentiment religieux dans la France intellectuelle.

Passant à la jeunesse, le conférencier se refuse presque à citer des noms, car, dit-il, c'est toute une liste qu'il faudrait produire. Mais il faut voir ce renouveau comme il l'a vu lui-même dans toutes les universités de France, à Paris comme en Province, et même dans les lycées où des professeurs catholiques peuvent aujourd'hui confesser leur foi sans briser leur carrière ; c'est dans les écoles spéciales, à l'Ecole normale supérieure, à Polytechnique, dans les revues nouvelles, ESPRIT, SEPT, la VIE CATHOLIQUE, etc. ; c'est dans les associations de croyants, de plus en plus nombreuses et de plus en plus actives, c'est dans la vie politique même, ajoutée en terminant le conférencier qui cite les témoignages d'un Daladier, d'un Herriot, d'un Cail-liaux, d'un Tardieu, d'un Flandin, d'un Doumergue, d'un Paul-Boncour, et termine en citant celui du grand-maître de la Franc-Maçonnerie !

Nous connaissons le fait d'un renouveau catholique dans la France intellectuelle. Grâce au R. P. Dieux, nous connaissons maintenant l'ampleur et la profondeur du mouvement.

Georges LANGLOIS

### Le film français aux Etats-Unis

Les Etats-Unis viennent de désigner les vingt films français qui seront admis sur leurs écrans en 1935. Sur ce nombre, neuf font partie du programme Pathé-Natan. Ce sont : l'Ordonnance, avec Marcelle Chantal ; Charlemagne de Pierre Colombier, avec Raimu ; Les Misérables de Raymond Bernard, avec Harry Baur ; l'Accenturier de Marcel L'Herbier, avec Victor Francen ; Le dernier milliardaire de René Clair, avec Max Dearly ; Tartarin de Tarascon de Raymond Bernard, avec Raimu ; Sapho de Léonce Perret, avec Mary Marquet ; Le Bonheur de Marcel L'Herbier, avec Gaby Morlay et Charles Boyer, et l'Equipage d'Anatole Litwak, avec Annabella.

### Un squelette de mammoth dans le Surrey

Un squelette de mammoth a été découvert à Farnham (Surrey) par des ouvriers occupés à creuser les fondations d'une maison. Le transport de chacune des défenses, qui mesurent 11 pieds et demi de long et 19 pouces de circonférence, a nécessité deux hommes. C'est la première fois qu'un squelette de mammoth est découvert en Angleterre.

Vient de paraître  
**TRENTE ANS DE VIE NATIONALE**  
par ARMAND LAVERGNE  
aux Editions du Zodiaque

son d'un film par un autre, dans une langue différente ; il permet de tourner à l'avance le son d'une scène difficile, ou de sonoriser après, certaines scènes d'extérieurs tournées sans appareils d'enregistrement de sons (ainsi fut-il fait pour les passages pris au Havre du Paquebot Tenacity). Il y a aussi le mixage qui, comme son nom l'exprime assez bien, consiste à mélanger différents sons, à les doser en leur donnant d'autres rapports et en réenregistrant le tout sur une même pellicule.

Le mixage est de plus en plus utilisé ; il sert à créer l'atmosphère sonore d'un film, amplifiée ou diminuée au gré du metteur en scène.

Voilà, brièvement examinés, quelques-uns des truquages les plus courants, mis au service du septième art.

Ils révèlent une ingéniosité profonde, utilisée avec un souci de réaliser des œuvres, soit originales soit impressionnantes ou plus simplement embellies et idéalisées, grâce à l'appoint d'un « merveilleux » factice.

Le truquage est devenu nécessaire. Ne joue-t-il pas un peu le rôle du soleil, selon Rostand ; sans lui, beaucoup de choses « ne seraient que ce qu'elles sont ».

Et que nos sens, visuel et auditif, soient trompés par des créateurs d'illusions, par des joueurs d'ombres et de lumières, par des manipulateurs de sons, des constructeurs de châteaux en Espagne mille fois grands, des édificateurs de perspectives illusives, des susciteurs de tempêtes dans des verres d'eau, des déchaineurs de cataclysmes en chambre, cela ne diminue en rien notre euphorie, quand sur l'écran nous sont contées des histoires mille fois plus merveilleuses que Peau d'Ane, auxquelles nous prenons également un plaisir extrême.

Marcel LAGNEAUX